
PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
SESSION 2025-2026

16 JUIN 2026

RAPPORT

BIENNAL DE L'OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES

**BILAN JANVIER 2024 - DÉCEMBRE 2025 -
PERSPECTIVES JANVIER 2026 - DÉCEMBRE
2027**



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
FW-B.BE

MAI 2026

OPCC

OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES

RAPPORT BIENNAL

BILAN Janvier 2024 – Décembre 2025

PERSPECTIVES Janvier 2026 – Décembre 2027



Observatoire des politiques culturelles (OPC) de la Fédération Wallonie-Bruxelles
44, boulevard Léopold II
1080 Bruxelles
Belgique
Tél : 00 32 2 413 22 22
Courriel : opc@cfwb.be
Internet : www.opc.cfwb.be

Éditeur responsable : Jean-Gilles Lowies
Maquette : Laurence Tagnon — Direction Communication
Mise en page : Kaos Films
Impression

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS.....	7
INTRODUCTION	8
ACRONYMES.....	10
BILAN JANVIER 2024 – DÉCEMBRE 2025	11
PARTIE I. DOMAINES DE RECHERCHES	13
1. ÉVALUATION ET SYSTÈMES D'INFORMATION	15
1.1. Évaluation du Décret relatif au secteur muséal en Communauté française du 25 avril 2019..	15
1.2. Évaluation du Forum des Jeunes	15
1.3. Participation au Comité d'accompagnement en vue de l'évaluation du Décret sur la nouvelle Gouvernance du 28 mars 2019	16
1.4. Baromètre des politiques culturelles	16
1.5. Évaluation du Décret du 17 décembre 2003 relatif au développement de l'action d'Éducation permanente dans le champ de la vie associative	17
2. PUBLICS DE LA CULTURE	18
2.1. Culture et Systèmes éducatifs - Le PECA : focus au sein de l'enseignement spécialisé	18
2.2. Culture et Publics – Revue de la littérature autour de la notion de non-public	18
2.3. Culture et Publics – Étude des publics au Musée royal de Mariemont	18
2.4. Étude qualitative sur les langues régionales endogènes	19
2.5. Culture et Publics – Préparation d'une enquête sur les pratiques culturelles des résidents en FW-B	20
2.6. Étude sur l'alphabétisation des adultes en Belgique francophone	20
3. LIBERTÉS CULTURELLES ET DIVERSITÉ	21
3.1. Culture et Numérique – Enjeux du développement des intelligences artificielles (IA) pour le secteur culturel	21
3.2. Culture et Numérique – Plateformisation de la diffusion et de la promotion culturelles : enjeux de découvrabilité et de diversité	21
3.3. Culture et Numérique - Usages du numérique par des opérateurs culturels soutenus par la FW-B : diffusion des œuvres, démocratisation et médiation culturelles	22
3.4. Culture et Territoires - Les élus locaux et l'action culturelle publique	22
3.5. Culture et Territoires - Les tiers-lieux : un nouveau rapport aux institutions de la FW-B ? ...	23
3.6. Plateforme consacrée aux libertés et aux droits culturels en Fédération Wallonie-Bruxelles ..	24
4. ÉCONOMIE DE LA CULTURE	25
4.1. Construction d'un cadastre de l'emploi dans le secteur culturel en FW-B	25
4.2. Étude sur la philanthropie, le mécénat et la plateformisation du financement culturel participatif	25
4.3. Renouvellement de l'enquête sur le mécénat d'entreprise	26

4.4. Renouveau de l'enquête dans le secteur muséal	26
4.5. Valorisation des résultats de l'enquête visant la construction d'un baromètre des secteurs associatifs en FW-B	27
4.6. Valorisation du portrait socioéconomique des arts plastiques (et visuels) en FW-B	27
5. HISTOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES	29
5.1. Valorisation audiovisuelle des collectes d'histoire orale des politiques culturelles	29
5.2. Valorisation éditoriale des collectes d'histoire orale des politiques culturelles	29
PARTIE II. ACTIVITÉS ET DÉVELOPPEMENT	31
1. INTERNATIONAL	33
1.1. Compendium des politiques et tendances culturelles en Europe	33
1.2. Commission européenne – Eurostat	33
1.3. Consortium européen de recherche – ARTIFACTS	33
2. PROMOTION ET SOUTIEN À LA RECHERCHE	34
2.1. Centre de documentation	34
2.2. Ouverture des bases de données de l'OPC	34
2.3. Prix du mémoire et prix du soutien à la recherche doctorale de l'OPC	34
2.4. Communication	35
2.5. Midis de l'OPC – Journées d'étude	35
2.6. Publications	38
Annexe. Diverses activités de l'Observatoire en application de ses missions	43
PERSPECTIVES JANVIER 2026 – DÉCEMBRE 2027	47
PARTIE I. PROGRAMMATION 2026-2027	49
1. ÉVALUATION ET SYSTÈMES D'INFORMATION	51
1.1. Évaluation du Forum des Jeunes	51
1.2. Évaluation de l'Éducation permanente	51
1.3. Analyse des changements de la NACE-BEL et du cadre européen de statistiques culturelles	52
2. PUBLICS DE LA CULTURE	53
2.1. Culture et Publics – Enquête sur les pratiques culturelles des résidents en FW-B	53
3. LIBERTÉS CULTURELLES ET DIVERSITÉ	54
3.1. Culture et numérique – Les usages des intelligences artificielles par les professionnels de la création artistique	54
3.2. Culture et numérique – Plateformisation de la diffusion : enjeux de découvrabilité dans le secteur musical	54
3.3. Culture et territoires – Les élus locaux et l'action culturelle publique	55
3.4. Création artistique – Enquête sur les parcours professionnels des artistes	56
3.5. Liberté artistique – Étude exploratoire sur les enjeux liés à la liberté d'expression et de création artistiques	57
3.6. Culture et santé – Étude de cas sur les prescriptions culturelles médicales	58

4. ÉCONOMIE DE LA CULTURE	59
4.1. Emploi dans le secteur culturel.....	59
4.2. Plateformes de financement culturel participatif	59
4.3. Poids économique du secteur culturel.....	60
4.4. Dépenses culturelles des pouvoirs locaux.....	60
4.5. Enquête qualitative sur le mécénat d'entreprises.....	61
5. HISTOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES.....	62
5.1. Valorisation audiovisuelle des collectes d'histoire orale des politiques culturelles.....	62
5.2. Valorisation éditoriale des collectes d'histoire orale des politiques culturelles	62
5.3. Petite encyclopédie des politiques culturelles	63
PARTIE II. ACTIVITÉS ET DÉVELOPPEMENT.....	65
1. INTERNATIONAL	67
1.1. Compendium des politiques et tendances culturelles en Europe	67
1.2. Commission européenne – Eurostat	67
1.3. ENCATC – European network on cultural management and policy	67
1.4. OCDE – Groupe informel d'experts sur les statistiques culturelles	67
2. PROMOTION ET SOUTIEN À LA RECHERCHE	68
2.1. Centre de documentation	68
2.2. Statistiques en ligne	68
2.3. Ouverture des bases de données de l'OPC	68
2.4. Prix du mémoire et prix du soutien à la recherche doctorale de l'OPC.....	68
2.5. Midis de l'OPC – Journées d'étude	68
2.6. Publications	69
Annexes générales.....	71
1. Composition du Comité d'accompagnement de l'Observatoire (au 1er mai 2026).....	73
2. Composition du Conseil scientifique (au 1er mai 2026)	74
3. Composition de l'équipe de l'OPC (au 1er mai 2026).....	75
4. Tableau budgétaire de l'OPC.....	75

AVANT-PROPOS

Devenu désormais un rendez-vous institutionnel attendu, l'Observatoire des politiques culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles publie tous les deux ans un Rapport synthétisant l'ensemble de ses réalisations passées et présentant les orientations de recherche envisagées pour les deux années à venir.

Bien au-delà d'une réponse formelle aux obligations fixées par son arrêté fondateur, cet exercice constitue pour l'équipe de l'Observatoire une occasion privilégiée de procéder à une analyse rétrospective des actions conduites, tout en clarifiant collectivement ses ambitions scientifiques futures. En tant que service à gestion séparée du Gouvernement, tel que défini par le décret du 12 juillet 2001, l'Observatoire bénéficie d'une autonomie notable – en particulier sur les plans scientifique et organisationnel – quant à la définition, la mise en œuvre et la gestion quotidienne de ses travaux.

Les programmes de recherche menés par l'Observatoire jouent un rôle déterminant dans la conception de politiques publiques culturelles fondées sur une connaissance approfondie, objectivée et méthodologiquement rigoureuse du secteur culturel et de ses publics. En renforçant la place de la mesure, de l'observation et de l'analyse empirique, ces travaux contribuent à doter les pouvoirs publics d'outils essentiels pour élaborer et conduire des actions culturelles orientées vers l'intérêt général, le développement des arts et le soutien aux dynamiques culturelles.

Depuis près de trois ans, Jean-Gilles Lowies assure la direction de l'Observatoire, apportant une expertise confirmée et une vision informée par une expérience étendue du champ culturel. Sous sa coordination, de nombreux chantiers nouveaux ont été ouverts, attentifs aux mutations sociétales et aux défis contemporains, comme en atteste le Bilan d'activités. Parmi ceux-ci figurent notamment la mesure de l'emploi dans le secteur culturel, les travaux relatifs à l'intelligence artificielle et à la découvrabilité des œuvres dans un contexte de plateformes croissantes, l'étude des politiques culturelles locales ainsi que l'analyse des plateformes de financement participatif.

Les Perspectives 2026-2027 prolongent les axes majeurs déjà engagés tout en ouvrant la voie à de nouvelles thématiques structurantes, telles que l'évaluation du poids économique de la culture, l'analyse des pratiques culturelles de la population ou encore l'exploration des liens entre culture, santé et bien-être. Ce Rapport témoigne à la fois du dynamisme de l'équipe de l'Observatoire et de l'élan renouvelé impulsé par sa direction. Enfin, je tiens à saluer la volonté renforcée de l'Observatoire de diffuser largement les connaissances produites, notamment par l'organisation de nombreux séminaires tant au sein du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles qu'après d'opérateurs culturels, ainsi que par la diversification de ses supports de communication.

Je vous souhaite une lecture enrichissante de ce Rapport biennal, reflet de la vitalité d'une institution pleinement engagée au service des politiques culturelles.

Annie DEVOS

Secrétaire générale a.i. de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Présidente du Comité d'accompagnement de l'Observatoire des politiques culturelles

INTRODUCTION AU RAPPORT

Le **Bilan 2024-2025 de l'Observatoire des politiques culturelles (OPC)** offre l'occasion de mettre en lumière, avec une satisfaction mesurée, les avancées significatives accomplies au cours de la période écoulée, tout en identifiant avec lucidité les marges d'amélioration qui demeurent. Il constitue également un vecteur de réflexion stratégique, invitant à consolider une vision scientifique ambitieuse et engagée, en phase avec les besoins émergents des publics, des artistes et acteurs culturels et des pouvoirs publics en matière de politiques culturelles.

Les activités de l'Observatoire s'articulent autour de **cinq axes de recherche** – *Évaluation et systèmes d'information, Publics de la culture, Libertés culturelles et diversité, Économie de la culture, Histoire des politiques culturelles*, auxquels s'ajoute la poursuite du développement du Centre de ressources documentaires. Les années 2024-2025 ont été marquées par une volonté affirmée de dynamiser l'ouverture de l'OPC aux transformations majeures des arts et du secteur culturel, notamment celles induites par l'évolution rapide des technologies et par la recomposition des modèles d'action publique.

Les travaux menés s'inscrivent à la fois dans la continuité des recherches antérieures et dans l'exploration de thématiques inédites. Leur diffusion repose sur une diversité de formats – publications scientifiques, interventions publiques, capsules vidéo – témoignant de la volonté de l'OPC d'assurer une large transmission des connaissances. Parmi les réalisations remarquables de la période, figurent les analyses consacrées à la transition numérique et à l'intelligence artificielle, à l'emploi artistique et culturel, à la diversité culturelle, au mécénat, ainsi qu'à la valorisation d'entretiens avec des personnalités majeures des politiques culturelles. Sur ces enjeux comme sur d'autres, l'OPC entend fournir des ressources analytiques susceptibles d'éclairer la décision publique et de contribuer à la conception des politiques culturelles de demain.

Parallèlement à ses travaux scientifiques, l'Observatoire a assuré la représentation de la Fédération Wallonie-Bruxelles au sein de plusieurs réseaux internationaux d'expertise, tels que le *Compendium des politiques et tendances culturelles* ou le *Groupe d'experts culture* d'Eurostat (Commission européenne). Ces coopérations renforcent la circulation des savoirs et favorisent l'harmonisation méthodologique à l'échelle européenne.

Les **Perspectives 2026-2027** de l'Observatoire réaffirment la structuration du programme scientifique autour de ses cinq axes de recherche fondamentaux. Leur définition résulte d'un processus concerté associant le Conseil scientifique de l'OPC, l'Administration générale de la Culture, le cabinet de la ministre de la Culture ainsi que le Comité d'accompagnement de l'OPC.

Une part importante des travaux envisagés prolonge les recherches déjà engagées, tandis que de nouvelles thématiques viendront enrichir le programme. Cette dynamique reflète la volonté de maintenir une expertise étroitement connectée aux enjeux contemporains. Les transformations rapides affectant les modèles de gouvernance culturelle en Fédération Wallonie-Bruxelles et à l'international – qu'elles soient technologiques, politiques ou économiques – justifient en effet un effort analytique accru pour en anticiper les implications.

Ces évolutions se manifestent tant dans l'organisation des politiques publiques que dans leur environnement : montée en puissance de l'intelligence artificielle, mondialisation et plateformes de diffusion des œuvres artistiques, reconfiguration des politiques culturelles locales, hybridation des mécanismes de financement, enjeux relatifs à la liberté artistique, essor des pratiques culturelles numériques, articulation entre culture et santé. Sur ces sujets, l'OPC entend poursuivre la production de connaissances rigoureuses destinées à étayer la réflexion stratégique des décideurs publics.

Les Perspectives 2026-2027 confirment également l'importance des engagements internationaux de l'OPC dans les réseaux spécialisés en observation des politiques culturelles. Les défis rencontrés en Fédération Wallonie-Bruxelles trouvent un écho au sein d'autres espaces européens et francophones, et la consolidation de ces collaborations favorise des échanges conceptuels et méthodologiques de grande valeur.

L'OPC poursuivra également ses efforts visant à renforcer l'accessibilité en ligne et l'exploitation optimale des

données statistiques qu'il produit. L'attention portée aux besoins des usagers, tout comme la valorisation et la diffusion structurée des connaissances, demeure au cœur de ses priorités institutionnelles. À cet égard, des initiatives telles que les Journées d'étude et les *Midis de l'OPC* – qui ont rassemblé une dizaine d'événements au cours de la période 2024-2025 – continueront de jouer un rôle déterminant dans l'articulation entre recherche scientifique, action publique et pratiques professionnelles du secteur culturel.

Si ce Rapport constitue l'occasion de saluer l'engagement et la qualité du travail réalisé par l'ensemble de l'équipe de l'Observatoire, il convient néanmoins de souligner que l'effectif de chercheurs permanents a été réduit de quatre à deux équivalents temps plein au début de l'année 2026. À défaut de renforts, la mise en œuvre complète des perspectives de recherche présentées reposera sur une capacité opérationnelle proportionnée à cette réduction.

Enfin, l'année 2026 marque le **25^e anniversaire de l'OPC**, qui sera célébré par l'organisation d'un colloque, le **30 novembre 2026 à l'Académie royale de Belgique**.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce Rapport 2024-2027.

Jean-Gilles LOWIES
Directeur Coordinateur

ACRONYMES

- AGC** Administration générale de la Culture
ARES Académie de recherche et d'enseignement supérieur
ARLLFB Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique
BNB Banque nationale de Belgique
CCMUS Chambre de concertation des musiques
CEDH Cour européenne des droits de l'homme
CSA Conseil supérieur de l'audiovisuel
CSEP Conseil supérieur de l'éducation permanente
COCOF Commission communautaire française
ESA École supérieure des arts
ESACT École supérieure d'acteurs
ETNIC Entreprise des technologies numériques de l'information et de la communication
FESEFA Fédération des employeurs des secteurs de l'éducation permanente et de la formation des adultes
FW-B Fédération Wallonie-Bruxelles
IA Intelligence artificielle
IBSA Institut bruxellois de la statistique et de l'analyse
INAS Institut d'administration scolaire
INASTI Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants
IRPA Institut royal du patrimoine artistique
ISCO International standard classification of occupations
IWEPS Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
OCDE Organisation de coopération et de développement économiques
OEJAJ Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse
OMS Organisation mondiale de la santé
ONG Organisation non gouvernementale
ONE Office de la naissance et de l'enfance
ONSS Office national de sécurité sociale
OPC Observatoire des politiques culturelles
PECA Parcours d'éducation culturelle et artistique
RTBF Radio-télévision belge de la Communauté française
SGEPJ Service général de l'éducation permanente et de la jeunesse
SGIC Service général de l'inspection de la culture
SLFB Syndicat des libraires francophones de Belgique
SMCS Support en méthodologie et calcul statistique
TIC Technologies de l'information et de la communication
UCLouvain Université catholique de Louvain
ULB Université libre de Bruxelles
ULiège Université de Liège
UMons Université de Mons
UVCW Union des villes et des communes de Wallonie
WBI Wallonie-Bruxelles international

BILAN Janvier 2024 – Décembre 2025

PARTIE I • DOMAINES DE RECHERCHES

1. Évaluation et systèmes d'information
2. Publics de la culture
3. Libertés culturelles et diversité
4. Économie de la culture
5. Histoire des politiques culturelles

1. ÉVALUATION ET SYSTÈMES D'INFORMATION

1.1. Évaluation du Décret relatif au secteur muséal en Communauté française du 25 avril 2019

<u>Objet</u>	Cette évaluation répond à l'exigence fixée à l'article 20 de ce décret, qui prévoit la réalisation d'une évaluation quinquennale. Ce travail a été confié, dans le cadre d'un marché public, au Policy Lab et au Groupe de Recherche en Sciences des Arts et de la Culture (GRESAC, ULB). La recherche a été dirigée par Fanny SBARAGLIA, enseignante et chercheuse en science politique.
<u>Résultats</u>	Afin de répondre aux questions évaluatives, une évaluation participative a été mise en œuvre en deux étapes. La première consistait en une phase exploratoire reposant sur une analyse documentaire, des entretiens semidirectifs et un focus group. La seconde phase s'est traduite par l'organisation d'ateliers collaboratifs mobilisant des outils d'intelligence collective. Ces ateliers ont permis d'associer musées et opérateurs d'appui à l'analyse, à la coconstruction de solutions ainsi qu'à la validation des résultats.
<u>Ressources</u>	Marché public de services attribué au Policy Lab et au Groupe de Recherche en Sciences des Arts et de la Culture (GRESAC, ULB). La recherche a été dirigée par Fanny SBARAGLIA.
<u>Partenariats</u>	Comité d'accompagnement composé de: Maxime CALLEWAERT (Service général du Patrimoine, AGC) remplacé par la suite par Laurent STERCKX (Service général du Patrimoine, AGC), Sabine VANDENCASTEELE (Service général du Patrimoine, AGC), Mallorie DUPLOUY (Service général du Patrimoine, AGC), Clémentine DESCHRYVER (représentante du cabinet de la ministre de la Culture).
<u>Valorisation</u>	La publication, sous format <i>Études</i> , est disponible sur le site de l'OPC à l'adresse suivante: https://opc.cfwb.be/fileadmin/sites/opc/uploads/documents/Publications_OPCEtudes/Etudes_N_17_web.pdf Une présentation publique a également eu lieu dans le cadre d'un <i>Midis de l'OPC</i> qui s'est tenu le 17 juin 2025 à Bruxelles dans un auditoire de l'Usquare. Le contenu de cette présentation peut être visionné à l'adresse suivante: https://opc.cfwb.be/activites/midis-de-lopc/

1.2. Évaluation du Forum des Jeunes

<u>Objet</u>	Conformément au prescrit décretaal, une première évaluation a été réalisée pour décembre 2021, conjointement par l'OPC et l'OEJAJ. Cette démarche évaluative est à renouveler et le rapport est attendu pour fin 2026. Cette seconde évaluation s'appuiera notamment sur l'évaluation interne qui sera réalisée par le Forum des Jeunes.
<u>Résultats</u>	Des entretiens exploratoires ont été menés auprès du Service Jeunesse, de l'équipe du Forum des Jeunes et du cabinet de la ministre de la Jeunesse. Sur cette base, une méthodologie d'intervention a été élaborée par les deux Observatoires. Le rapport d'évaluation est attendu pour fin de l'année 2026.
<u>Ressources</u>	Équipe de recherche OEJAJ/ OPC.
<u>Partenariats</u>	OEJAJ, ministre de la Jeunesse, AGC.
<u>Valorisation</u>	Une publication du rapport dans un format à définir avec l'OEJAJ en 2026-2027.

1.3. Participation au Comité d'accompagnement en vue de l'évaluation du Décret sur la nouvelle Gouvernance du 28 mars 2019

<u>Objet</u>	<p>Le décret prévoit, à l'article 101 §1er que « dans les cinq ans qui suivent l'entrée en vigueur du présent décret, et ensuite tous les cinq ans, le Gouvernement rédige, après avis du Conseil et des chambres de concertation, un rapport relatif à l'impact du présent décret sur :</p> <ul style="list-style-type: none">1° l'évolution et le renforcement de la concertation sectorielle ;2° le développement d'une vision prospective et l'instauration d'un dialogue intersectoriel et transversal sur la politique culturelle ;3° l'élaboration et la mise en œuvre de la politique culturelle, au regard notamment des principes de Bonne gouvernance et du Pacte culturel ;4° l'utilisation des moyens budgétaires de manière efficace et efficiente. <p>Ce rapport est présenté au Parlement par le Gouvernement ».</p> <p>L'OPC a fait partie du comité d'accompagnement qui a été instauré par le Conseil supérieur de la Culture pour réaliser cette évaluation.</p>
<u>Résultat attendu</u>	<p>La rédaction de recommandations visant à apporter d'éventuelles modifications au décret actuel en vue d'améliorer la gouvernance culturelle et ses mécanismes de participation.</p>
<u>Partenariats</u>	<p>Conseil supérieur de la Culture et l'AGC.</p>
<u>Valorisation</u>	<p>Un rapport d'évaluation.</p>

1.4. Baromètre des politiques culturelles

<u>Objet</u>	<p>Ces dernières années, faisant suite à la signature, en 2017, du protocole d'accord signé avec l'Administration générale de la Culture, l'Observatoire des politiques culturelles et l'Administration générale de la Culture ont œuvré à la mise en place d'une réflexion visant la construction d'un système d'information coordonné, qui permettrait de disposer d'un cadre statistique global pour les politiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles.</p> <p>Elle a fait l'objet d'un rapport final, consultable sur le site internet de l'OPC (opc.cfwb.be/publications/recherche-par-domaine/systemes-dinformation/), synthétisant les acquis et les pistes de travail qui ont été dessinées collégialement, au cours de 4 séminaires organisés sur les thèmes suivants : économie, emploi, participation, périmètre des politiques culturelles. Ce rapport comporte également des propositions et des recommandations prioritaires, à destination du Gouvernement, pour mettre en œuvre et développer durablement un tel système d'information coordonné.</p> <p>S'appuyant sur ces travaux, l'OPC a mené une recherche exploratoire relative à l'élaboration d'un baromètre des politiques culturelles. La première étape consiste à identifier un panel d'indicateurs pertinents qui couvre l'ensemble des domaines culturels et qui permet d'observer et d'analyser les tendances majeures au sein du secteur culturel et des politiques culturelles. L'OPC a étudié ces enjeux méthodologiques par une revue critique de la littérature et de pratiques internationales.</p>
<u>Résultat attendu</u>	<p>La conception et la documentation d'un panel d'indicateurs visant à établir un baromètre des politiques culturelles.</p>
<u>Valorisation</u>	<p>Une publication dans la collection <i>Cogit'OPC</i>, une présentation publique et une valorisation synthétique/audiovisuelle.</p>

1.5. Évaluation du Décret du 17 décembre 2003 relatif au développement de l'action d'Éducation permanente dans le champ de la vie associative

<u>Objet</u>	Évaluer le Décret du 17 décembre 2003 relatif au développement de l'action d'Éducation permanente dans le champ de la vie associative ainsi que sa réforme de 2018 ; établir un portrait, diachronique si possible, du secteur et de son pilotage.
<u>Résultats</u>	Sur la demande du gouvernement, l'Observatoire des politiques culturelles a lancé, en 2025, l'évaluation du Décret relatif au développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative, selon les dispositions du Décret (Article 22. 1). Pour ce faire, l'OPC a constitué un comité de pilotage, avec pour parties prenantes les Services du gouvernement (AGC, SGIC, SGEPJ), le CSEP, la FESEFA et l'OPC, ainsi que le cabinet de la ministre-présidente et ministre de la Culture. Afin d'établir les questions d'évaluation devant structurer la procédure d'évaluation, le comité de pilotage s'est réuni aux dates suivantes : 24 avril 2025 (réunion de lancement) ; 6 mai; 4 juin; 2 juillet.
<u>Ressources</u>	Équipe de l'Observatoire.
<u>Partenariats</u>	AGC, SGIC, SGEPJ, CSEP, FESEFA, ministre de la Culture.
<u>Valorisation</u>	Rapport d'évaluation.

2. PUBLICS DE LA CULTURE

2.1. Culture et Systèmes éducatifs - Le PECA : focus au sein de l'enseignement spécialisé

Objet

La recherche relative à l'observation de l'implémentation du PECA au sein de l'enseignement maternel (ordinaire et spécialisé) en FW-B, menée sur la période 2021-2022 à la demande de l'OPC par des chercheurs de l'UMONS, visait notamment à tester l'hypothèse selon laquelle les activités/interventions culturelles et artistiques répondent aux besoins spécifiques des élèves et assurent une égalité de traitement. Il ressort de cette étude qu'il n'est pas toujours possible de prendre en compte les besoins spécifiques de certains élèves faute de matériel et/ou de personnel compétent, en particulier pour l'accueil d'élèves de l'enseignement spécialisé. Il est également relevé que les artistes-intervenants ne sont pas toujours formés pour tenir compte des besoins spécifiques des élèves. Les groupes d'élèves y sont hétérogènes et leurs déplacements remettent en question l'égalité de traitement des élèves car ils nécessitent d'autres moyens financiers et humains que dans l'enseignement ordinaire en fonction du type de handicap.

Résultats

Une première réunion de travail a été initiée avec le Service de Pilotage du PECA dans le but de formuler les questions de recherche et les méthodologies d'intervention envisageables. Le lancement de la recherche avait été reporté à 2026 et le projet a été annulé par suite du départ de l'OPC de la chercheuse.

2.2. Culture et Publics – Revue de la littérature autour de la notion de non-public

Objet

L'OPC a souhaité mener un travail d'éclaircissement de la notion de non-public en réalisant une revue de la littérature sur le sujet. Quels sens donne-t-on à ce concept ? Les significations ont-elles évolué dans le temps ou selon les objets étudiés ? Cette notion pourrait-elle être porteuse d'un cadre théorique sur lequel s'appuyer pour construire une future étude sur les personnes qui ne fréquentent pas les lieux culturels ? La revue de la littérature produite n'a pas la prétention d'être exhaustive et de clôturer la discussion autour de ce concept, elle vise à mieux le comprendre en s'appuyant sur une littérature principalement française et à analyser sa pertinence dans l'étude des pratiques culturelles en FW-B.

Résultats

Rédaction de la revue de la littérature.

Ressources

Équipe de recherche.

Valorisation

La revue de la littérature, sous format *Repères*, est disponible sur le site de l'OPC à l'adresse suivante :
https://opc.cfwb.be/fileadmin/sites/opc/uploads/documents/Publications_OP/Reperes/Reperes_N_12.pdf

2.3. Culture et Publics – Étude des publics au Musée royal de Mariemont

Objet

En mai 2024, l'Observatoire a lancé une nouvelle étude en partenariat avec le Domaine & Musée royal de Mariemont. L'enquête a principalement porté sur les personnes fréquentant les espaces verts de Mariemont. Cette étude s'est ensuite vu complétée par une deuxième vague d'enquêtes réalisée à l'intérieur des espaces muséaux. Ainsi, 753

personnes ont participé à cette étude (672 dans le Domaine et 81 dans le Musée).

Résultats	Analyses descriptives de la population fréquentant le Domaine et le Musée, de la connaissance de l'existence du Musée, de l'expérience vécue au Musée, des obstacles et incitants à la venue au Musée, etc.
Ressources	Équipe de recherche.
Partenariats	Domaine & Musée royal de Mariemont.
Valorisation	L'article, sous format <i>Études</i> , est disponible sur le site de l'OPC à l'adresse suivante : https://opc.cfwb.be/fileadmin/sites/opc/uploads/documents/Publications OPC/ Etudes/Etudes_N_18_Web.pdf Un <i>Midis de l'OPC</i> pour présenter cette étude a été organisé le 11 décembre 2025 au Musée royal de Mariemont. Une captation de cette présentation est disponible à l'adresse suivante : https://www.youtube.com/watch?v=g4D3pvD1_jl

2.4. Étude qualitative sur les langues régionales endogènes

Objet	Cette recherche a été menée à la demande du Service des Langues régionales endogènes, et est réalisée par la Direction de la Recherche du Secrétariat général de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec l'OPC et l'IWEPS. Elle comporte trois volets : un état des lieux du label, une enquête quantitative réalisée auprès des habitants des communes labélisées, et un volet qualitatif prévoyant des focus groups pour enrichir les données du volet quantitatif et identifier des pistes d'amélioration.
Résultats	L'état des lieux avait notamment pour objectif de nourrir l'élaboration du questionnaire. Il aborde la genèse du label, ses parties prenantes et ses modalités de mise en œuvre. Il dresse également un portrait des communes labélisées et analyse leurs engagements et les actions effectivement menées. L'enquête quantitative a été menée en ligne entre le 18 avril et le 15 juin 2025. Au total 780 questionnaires ont pu être exploités. L'enquête portait notamment sur la notoriété du label, la connaissance des langues régionales endogènes, l'avis des habitants sur les actions menées en termes de communication, de culture, d'enseignement, de vie économique, de signalétique et de tourisme.
Ressources	Marché public de services attribué à BDO Advisory (Diana KAMINSKIY, Odile MARTIN et Michaël VAN CUTSEM) et SMCS (Séverine GUISSSET et Antoine VANBENEDEN de l'UCLouvain).
Partenariats	Comité d'accompagnement composé de : Dominique SIMON, Laura DE GUISMEE et Kim ARCHAMBEAU (Direction de la Recherche, FW-B), Thierry BORNAND (IWEPS), Julien NOËL (Service des Langues régionales endogènes à l'AGC), Baptiste FRANKINET (Bibliothèque des Dialectes de Wallonie), Michel FRANCARD (représentant du Comité de labellisation), Gwenaëlle CAPPELLIN (Service des Langues régionales endogènes à l'AGC), Esther BAIWIR (représentante du Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des Politiques linguistiques).
Valorisation	Une publication dans un format à définir avec la Direction de la recherche et une présentation publique (notamment au Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des Politiques linguistiques) sont prévues pour 2026.

2.5. Culture et Publics – Préparation d’une enquête sur les pratiques culturelles des résidents en FW-B

<u>Objet</u>	En 2007, l’OPC a lancé une enquête sur les pratiques culturelles des résidents de la FW-B. Cette enquête a ensuite été relancée en 2017. Ces deux études portaient sur des thèmes très vastes : la fréquentation de lieux culturels, mais aussi les pratiques à domicile, les pratiques numériques (télévision, radio, jeux vidéo, ordinateur, internet, etc.), les pratiques musicales, l’engagement, les habitudes sociales, etc. L’OPC souhaite relancer une étude sur les pratiques culturelles en 2026-2027, avec un questionnaire plus circonscrit. À cette fin, l’OPC a, en 2025, rédigé une note sur les études récentes menées sur la thématique en France, Suisse et Canada et a commencé à revoir le questionnaire (suppression de certaines questions, ajouts de questions, etc.).
<u>Résultats</u>	Compte-rendu sur les études récentes menées à l’étranger sur les pratiques culturelles et révision du questionnaire.
<u>Ressources</u>	Équipe de recherche.

2.6. Étude sur l’alphabétisation des adultes en Belgique francophone

<u>Objet</u>	Support méthodologique afin de définir les contours (périmètre, méthodologie d’enquête, processus d’échantillonnage, etc.) et la faisabilité sur le plan budgétaire, d’une enquête sur les compétences des adultes infrascolarisés en Belgique francophone.
<u>Résultats</u>	L’OPC a été invité à participer à une réunion de travail afin de réfléchir aux modalités de mise en œuvre d’une telle enquête mais n’a plus été sollicité par la suite.

3. LIBERTÉS CULTURELLES ET DIVERSITÉ

3.1. Culture et Numérique – Enjeux du développement des intelligences artificielles (IA) pour le secteur culturel

<u>Objet</u>	Depuis novembre 2022, et le lancement par la société OpenAI du robot conversationnel ChatGPT, les intelligences artificielles se sont imposées au centre du débat public. Les modèles génératifs de l'IA sont désormais l'objet de toutes les attentions médiatiques et soulèvent des questions fondamentales en termes de politiques culturelles. Celles de la propriété des créations picturales, musicales ou textuelles engendrées par IA et des données utilisées pour en nourrir les performances. Celles d'un potentiel remplacement des travailleurs humains par des IA dans des pans entiers des métiers de la culture. Celles aussi de la possibilité ou non de voir des machines animées par algorithmes d'apprentissage devenir authentiquement créatives, authentiquement artistes. Pour tenter de répondre à ces questionnements, l'Observatoire des politiques culturelles a réuni, durant la journée du 8 octobre, un panel d'experts composé d'artistes, acteurs culturels et académiques.
<u>Résultats</u>	Les différentes présentations faites lors de la journée du 8 octobre ont été filmées et ont fait l'objet de capsules vidéo disponibles sur le site de l'Observatoire. L'Observatoire a, à la suite de cette journée d'étude, publié une revue de la littérature sur la thématique.
<u>Ressources</u>	Équipe de recherche.
<u>Partenariats</u>	AGC.
<u>Valorisation</u>	L'article, sous format <i>Repères</i> , est disponible sur le site de l'OPC à l'adresse suivante : https://opc.cfwb.be/fileadmin/sites/opc/uploads/documents/Publications_OP/Repères/Repe_res_N_13_interactif.pdf Les capsules vidéo sont également disponibles sur le site de l'OPC à l'adresse suivante : https://opc.cfwb.be/activites/journees-detude/lintelligence-artificielle-et-la-creation-artistique/

3.2. Culture et Numérique – Plateformisation de la diffusion et de la promotion culturelles : enjeux de découvrabilité et de diversité

<u>Objet</u>	L'essor de la plateformisation de la culture a offert de nouvelles opportunités de diffusion et de promotion des expressions et des contenus culturels. Atteindre effectivement les populations via ces plateformes demeure toutefois dépendant d'une présence numérique visible et découvrable. Ces conditions participent alors d'un objectif majeur de politique culturelle : offrir une diversité culturelle effective, tant du point de vue de l'offre que de la demande. Dans ce cadre, l'OPC a, en avril 2025, attribué un marché public relatif à une recherche portant sur la découvrabilité en ligne des contenus musicaux liés à la FW-B. Cette recherche devra, dans un premier temps, arrêter un périmètre d'étude cohérent qui tienne compte des habitudes d'écoute des populations de la FW-B sur les plateformes de diffusion numérique et des sources de données disponibles. Au sein de ce périmètre, la recherche devra mesurer la présence et la découvrabilité – entendue comme la capacité d'un contenu en ligne à être repéré parmi un vaste ensemble d'autres contenus et notamment par une personne n'en faisant pas précisé-
--------------	--

ment la recherche – des contenus musicaux liés à la FW-B.

La recherche devra également s'accompagner d'une note méthodologique qui permettra à l'Observatoire, de reproduire, s'il le souhaite, des mesures futures de présence et de découvrabilité.

Résultats Marché public attribué en avril 2025. L'étude, débutée en septembre 2025, devra s'achever en septembre 2026.

Ressources Le marché a été attribué à une équipe réunissant l'Université libre de Bruxelles (Louis WIART) et la société Arvester (Grégoire BIDEAU et Steven TALLEC) spécialisée dans la collecte et l'analyse de données numériques issues des industries culturelles et créatives.

Partenariats AGC; CCMUS; SABAM; Playright.

Valorisation En 2026.

3.3. Culture et Numérique - Usages du numérique par des opérateurs culturels soutenus par la FW-B: diffusion des œuvres, démocratisation et médiation culturelles

Objet En 2023, l'OPC a publié une revue de la littérature (*Cogit'OPC*) visant à mieux cerner, comprendre les impacts de l'utilisation du numérique chez les opérateurs culturels au niveau de la diffusion des œuvres, de la démocratisation de l'accès à la culture et de la médiation culturelle. L'OPC a ensuite décidé de poursuivre l'étude par des entretiens exploratoires avec des opérateurs culturels issus de différents secteurs. Ces 19 entretiens abordent toute une série de thématiques: usages du numérique et impacts sur la diffusion des œuvres, la médiation, la démocratisation ou la participation culturelle, évolution des usages et impacts du covid, attentes et enjeux pour le futur, obstacles et freins au développement du numérique dans la structure, aides et soutiens reçus en matière de numérique, etc.

Résultats Analyse des entretiens et présentation des résultats dans deux articles.

Ressources Équipe de recherche.

Partenariats AGC.

Valorisation Les articles, sous format *Cogit'OPC*, sont disponibles sur le site de l'OPC aux adresses suivantes:

https://opc.cfwb.be/fileadmin/sites/opc/uploads/documents/Publications_OP/Cogit_OP/Cogit_OP_n_13.pdf

https://opc.cfwb.be/fileadmin/sites/opc/uploads/documents/Publications_OP/Cogit_OP/Cogit_OP_n_14_Web.pdf

3.4. Culture et Territoires - Les élus locaux et l'action culturelle publique

Objet En juin 2025, l'OPC a attribué un marché public relatif à la réalisation d'une étude qualitative portant sur les élus locaux et les politiques culturelles locales en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les pouvoirs locaux, en effet, jouent un rôle fondamental dans l'action culturelle publique, notamment d'un point de vue budgétaire puisque leur effort est estimé à environ 50% des dépenses culturelles publiques. La proximité qu'ils occupent avec les populations les institue également en acteurs de choix des politiques culturelles, *a fortiori* lorsque l'action publique vise à reterritorialiser la participation

culturelle. Les pratiques et les enjeux des élus locaux de la culture demeurent cependant peu étudiés et insuffisamment (re)connus.

Via des méthodes de recherche qualitative, cette étude devra mettre en lumière les manières par lesquelles les élus locaux en charge des matières culturelles agissent pour concevoir et mettre en œuvre une politique culturelle originale, répondant aux défis et aux enjeux de leurs villes ou communes et à leur environnement politique, économique, socioculturel, technologique, territorial et légal. L'étude vise également à comprendre l'articulation de ces visions locales de la culture avec celles des villes et communes avoisinantes ainsi qu'avec les politiques culturelles portées par d'autres niveaux de pouvoir, dont la Fédération Wallonie- Bruxelles.

Dans sa forme finalisée, l'étude proposera un portrait approfondi des politiques culturelles localement mises en œuvre au sein d'un échantillon de 25 à 40 entités locales (villes ou communes) qui reflète la diversité des contextes locaux en Belgique francophone. Au-delà de ces portraits qualitatifs, l'étude proposera également une analyse globale de la dimension locale des politiques culturelles et les enjeux et défis qui lui sont propres.

Résultats Marché public attribué en avril 2025. L'étude, débutée en septembre 2025, devra s'achever en septembre 2026.

Ressources Le marché a été attribué à une équipe de chercheurs de l'Université de Liège (Geoffroy GRANDJEAN et Loïc PERRIN).

Partenariats Ministre de la Culture, AGC, BRULOCALIS, UVCW.

Valorisation En 2026.

3.5. Culture et Territoires - Les tiers-lieux : un nouveau rapport aux institutions de la FW-B ?

Objet En 2024, l'OPC a réalisé une revue de la littérature synthétisant les principales connaissances produites autour de la notion de tiers-lieu culturel. Cette notion, utilisée pour désigner des espaces culturels et artistiques hybrides et caractérisés par une volonté de décloisonnement des disciplines, des pratiques et des publics, connaît depuis une dizaine d'années un engouement médiatique, institutionnel et scientifique important. Cet engouement, particulièrement saillant en France mais également perceptible en FW-B (notamment via l'ouverture en 2021 du dispositif d'aides exceptionnelles à la diffusion artistique à certains tiers-lieux) a pour effet de brouiller les contours du tiers-lieu culturel, d'en compliquer les tentatives de définitions. Dans le cadre de cette recherche, l'OPC a cherché à retracer la généalogie du concept et à explorer les questions que ces lieux particuliers soulèvent en termes de politique culturelle.

Résultats La recherche a permis une meilleure connaissance des tiers-lieux culturels et de leurs liens aux transformations en cours des régimes de production et de diffusion culturelles, qu'il s'agisse d'une volonté de reterritorialiser le fait culturel ou de celle d'inscrire la création artistique au sein d'espaces dédiés à la vie sociale.

Ressources Équipe de recherche.

Partenariats AGC.

Valorisation

Cette recherche a donné lieu à une publication dans la collection *Repères*, à une présentation publique dans le cadre des *Midis de l'OPC* (en collaboration avec l'Association des Centres Culturels) ainsi qu'à une valorisation audiovisuelle de cette présentation.

3.6. Plateforme consacrée aux libertés et aux droits culturels en Fédération Wallonie-Bruxelles

Objet

L'OPC est un membre fondateur de la « Plateforme d'observation des droits culturels en Fédération Wallonie-Bruxelles » instituée, depuis 2019, auprès de l'association Culture & Démocratie dans la continuité des travaux de l'association autour des droits culturels.

Dans le cadre de la première convention (2019-2021) entre l'Administration générale de la Culture et la Plateforme, ont été réalisées une journée d'étude sur les droits culturels en relation avec les institutions artistiques (« Faire vivre les droits culturels ») et une importante recherche, visant la problématisation des droits culturels et de leur effectivité à partir d'une recherche participative avec des membres du personnel de centres culturels reconnus en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Une demande de reconduction de la convention pour la période 2022-2025 a été validée par l'Administration générale de la Culture. Pour la première phase (2022-23), la recherche se poursuit avec davantage de centres culturels partenaires à partir d'observations et d'analyses des actions menées. Les objectifs sont la production d'outils d'appropriation, d'analyse et de problématisation de l'effectivité des droits culturels sur base de la mise en œuvre par les opérateurs. Une journée publique de partage de cette première phase de recherche est prévue le 22 février 2024 à Bruxelles.

La recherche et les outils seront diffusés dans le cadre d'une formation, proposée lors d'une seconde phase de travail (2024-2025), adressée aux centres culturels reconnus ainsi qu'à un nombre élargi d'organisations socioculturelles.

Résultats

Des réflexions et travaux de recherche sur la mise en œuvre et l'effectivité des libertés et des droits culturels.

Partenariats

Les acteurs de la plateforme.

Valorisation

La plateforme a publié les résultats de ses recherches en 2025.

4. ÉCONOMIE DE LA CULTURE

4.1. Construction d'un cadastre de l'emploi dans le secteur culturel en FW-B

Objet	En septembre 2023, l'OPC a attribué un marché public relatif à la construction d'un cadastre de l'emploi dans le secteur culturel en FW-B. Ce cadastre est constitué de deux parties distinctes. La première partie a pour objectif de mesurer l'emploi dans le secteur culturel en FW-B, sans distinction entre les opérateurs culturels qui sont subventionnés par la FW-B et ceux qui ne le sont pas. Cette partie s'appuie, pour les salariés, sur le cadre européen pour la production de statistiques culturelles (ESSnet-Culture) et sur les données de l'ONSS. Toutefois, un travail de mise à jour du modèle européen a été réalisé, consistant à exclure des domaines non compris dans le périmètre de la FW-B (comme la publicité) et à inclure des domaines en faisant partie (comme le design ou la mode). Pour les indépendants, les données proviennent de l'INASTI. La deuxième partie a pour objectif de mesurer l'emploi auprès des opérateurs culturels subventionnés par la FW-B via l'Administration générale de la Culture.
Résultats	Un article présentant les deux volets du cadastre. Deux bases de données en Excel reprenant, d'une part, l'ensemble des informations récoltées relatives à un cadastre de l'emploi dans le secteur culturel en FW-B et, d'autre part, l'ensemble des informations collectées relatives à un cadastre de l'emploi auprès des opérateurs culturels subventionnés par l'AGC.
Ressources	Marché attribué à une équipe de chercheurs de l'Université libre de Bruxelles (Christophe LEVAUX et Louise DE BRABANDERE).
Partenariats	Ministre de la Culture, AGC, STA'RT, Direction de l'emploi du non-marchand, Direction de la Recherche.
Valorisation	<p>Le cadastre, sous format <i>Études</i>, est disponible sur le site de l'OPC à l'adresse suivante: https://opc.cfwb.be/fileadmin/sites/opc/uploads/documents/Publications_OP/Études/Études_N_16.pdf</p> <p>Le cadastre a fait l'objet de trois présentations: la première lors du Comité d'accompagnement de l'OPC, la seconde à la Commission de la Culture, de l'Éducation permanente, des Relations internationales, des Affaires générales, du Règlement et du Contrôle des communications des membres du Gouvernement du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et, enfin, la troisième au Conseil Supérieur de la Culture de la FW-B.</p> <p>Une captation vidéo de la présentation faite à la Commission de la Culture de l'Éducation permanente, des Relations internationales, des Affaires générales, du Règlement et du Contrôle des communications des membres du Gouvernement du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles est disponible à l'adresse suivante: https://youtube.com/watch?v=Hu_nO0axnRI</p>

4.2. Étude sur la philanthropie, le mécénat et la plateforme du financement culturel participatif

Objet	La réalisation d'une étude permettant de prendre la mesure du marché et des pratiques du financement participatif en ligne dans le domaine de la culture. En d'autres termes, l'objectif est de produire un premier état des lieux.
--------------	---

Le financement participatif, dénommé également *crowdfunding* selon le vocable anglo-saxon, se définit comme un outil de levée de fonds disponible en ligne via des plateformes d'intermédiation entre pairs. Il s'agit d'un mode de récolte de fonds qui entre dans une conception « nouvelle » de la consommation et de la production, basée sur la collaboration et la participation des populations. Il existe différentes formes de ce mode de financement : le don, le don avec contrepartie, le prêt avec intérêts et la participation au capital. Plus récemment, le financement participatif voit de nouvelles formes hybrides, telles que le *matchfunding* qui conjugue les fonds privés et publics selon diverses variantes : *in first, top up, bridging, real time*. Les développements du secteur culturel des deux dernières décennies laissent apparaître de nouveaux modèles économiques et la nécessité pour les acteurs culturels de recourir plus fréquemment à des financements mixtes incluant la participation et la contribution des populations.

En termes de politiques culturelles, il s'agit, dès lors, pour les pouvoirs publics de mieux connaître le marché des financements participatifs complémentaires en Fédération Wallonie-Bruxelles, en ce compris les usages et les profils des projets et acteurs culturels concernés. Il s'agit, en outre, d'envisager dans quelle mesure et comment les pouvoirs publics pourraient accompagner, voire stimuler le développement de ces pratiques émergentes.

Résultats Les résultats de l'étude sont attendus pour 2026.

Ressources Marché public de service attribué à la société KEA.

Valorisation Une publication au format *Études*, une présentation publique et une valorisation synthétique/audiovisuelle.

4.3. Renouvellement de l'enquête sur le mécénat d'entreprise

Objet Renouvellement de l'enquête sur le mécénat d'entreprise en Belgique avec pour principal objectif de déterminer les attitudes et pratiques des entreprises belges (composées de minimum 5 employés) en matière de mécénat d'entreprise/sponsoring, ceci afin de permettre à Prométhéa d'obtenir une vision actualisée de la situation. Un focus sur les entreprises situées en Fédération Wallonie-Bruxelles a été réalisé.

Résultats (en cours).

Ressources Marché public de service attribué à DEDICATED Research (Sacha DUMOULIN).

Partenariats Prométhéa asbl.

Valorisation Une publication dans la collection *Études*, une présentation publique et une valorisation synthétique/audiovisuelle (à compléter en fonction de l'avancement du chantier).

4.4. Renouvellement de l'enquête dans le secteur muséal

Objet Renouvellement de l'enquête déjà réalisée en 2004 et 2014. À des fins de comparaison avec les enquêtes précédentes, certaines questions ont été reprises intégralement. De nouvelles thématiques ont par ailleurs été abordées, par exemple le développement durable, tandis que d'autres ont été approfondies. C'est le cas notamment de l'accessibilité qui constitue un objectif majeur et constamment renouvelé au cœur des politiques culturelles.

<u>Résultats</u>	L'enquête, réalisée en ligne, s'est déroulée du 9 décembre 2024 au 19 janvier 2025. Au total, 117 musées sont allés au bout du questionnaire, soit un taux de réponse de 36%. L'année de référence est celle de 2024. Au total, 12 thématiques ont été investiguées : l'institution, les infrastructures, l'accessibilité, les publics, la politique tarifaire, les collections, la programmation, les outils et support de communication, les liens Culture-Tourisme, le développement durable, la gestion du personnel, les finances.
<u>Ressources</u>	Équipe de recherche.
<u>Partenariats</u>	Comité d'accompagnement composé de : Maxime CALLEWAERT (Service général du Patrimoine, AGC), Sabine VANDENCASTEELE (Service général du Patrimoine, AGC), Mal-lorie DUPLOUY (Service général du Patrimoine, AGC), Julien STASZEWSKI (Brussels Museums) remplacé par la suite par Dominique WARNOTTE (Brussels Museums), Clément LALOT (Musées et Société en Wallonie), Alexandre CHEVALIER (Conseil International des Musées), Véronique COSSE (Commissariat général au Tourisme), Tineke DE WAELE (Visit Brussels), Nicolas NAVARRO (ULiège).
<u>Valorisation</u>	Une publication dans la collection <i>Études</i> , une présentation publique et une valorisation audiovisuelle.

4.5. Valorisation des résultats de l'enquête visant la construction d'un baromètre des secteurs associatifs en FW-B

<u>Objet</u>	Analyse des résultats de la recherche par la Direction de la recherche, l'OPC s'est vu associé au Comité d'accompagnement pour la structuration, la relecture et la validation des analyses.
<u>Résultats</u>	L'objectif de la recherche est d'avoir une vision macro (et non micro) des secteurs associatifs dont les activités relèvent des compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Bien que les résultats soient présentés pour chacun des secteurs (en plus du total pour l'ensemble des secteurs), ils ne permettent pas, au vu des différents poids respectifs entre secteurs, une comparaison entre secteurs.
<u>Ressources</u>	Équipe de recherche.
<u>Valorisation</u>	La publication est disponible à l'adresse suivante : Barometre_des_secteurs_associatifs_FWB_-_rapport_definitif.pdf Une présentation publique a également eu lieu dans le cadre d'un séminaire du Pôle recherche qui s'est tenu le 8 octobre 2025 à Bruxelles, au WBI.

4.6. Valorisation du portrait socioéconomique des arts plastiques (et visuels) en FW-B

<u>Objet</u>	Poursuite des analyses et publication des résultats sous format <i>Études</i> .
<u>Résultats</u>	L'enjeu consiste à saisir ce secteur dans ses réalités socioéconomiques et surtout ses diversités. Le défi tient en l'observation pertinente des éléments qui le composent (arts numériques, design, mode, etc.), compte tenu des caractéristiques mouvantes et dynamiques des institutions et des artistes (plasticiens, artistes numériques, designers, artisans, etc.) appartenant à ce secteur.

Le fil conducteur du portrait socioéconomique tient en un centrage sur la personne de l'artiste et sur l'activité de création artistique ; il s'agit donc prioritairement d'un regard individuel toutefois complété par un regard institutionnel puisque nous avons également interrogé certaines catégories d'opérateurs culturels (centres d'arts, galeries, centres culturels, musées...).

Les résultats sont structurés en plusieurs thématiques :

- Disciplines mobilisées
- Besoin de reconnaissance
- Soutien financier aux arts étudiés
- Temps de travail et composantes du travail artistique
- Infrastructures pour la production des œuvres/création
- Leviers et aides essentielles à la production artistique
- Valorisation des œuvres/créations
- Rémunérations et ressources financières
- Reconversion professionnelle et interruption de carrière

Ressources

Équipe de recherche.

Valorisation

La publication, sous format *Études*, est disponible sur le site de l'OPC à l'adresse suivante : https://opc.cfwb.be/fileadmin/sites/opc/uploads/documents/Publications_OPCEtudes/Etudes_N_15.pdf

Une présentation publique a également eu lieu dans le cadre d'un *Midis de l'OPC* qui s'est tenu le 18 février 2025 à Bruxelles, dans les locaux de l'ISELP.

Le contenu de cette présentation peut être visionné à l'adresse suivante :

<https://opc.cfwb.be/activites/midis-de-lopc/>

Une seconde présentation publique, à l'invitation du Comptoir des Ressources Créatives de Charleroi, s'est déroulée le 5 septembre 2025 à Charleroi dans le cadre d'une conférence-rencontre intitulée « Regards croisés sur les arts plastiques ».

5. HISTOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES

5.1. Valorisation audiovisuelle des collectes d'histoire orale des politiques culturelles

<u>Objet</u>	Mise à disposition d'un large public d'une série d'entretiens audiovisuels dans un format professionnel et facile d'accès, pour encourager l'accès à la mémoire orale de l'histoire des politiques culturelles.
<u>Résultats</u>	<p>En plus de l'édition d'une série de livres, l'OPC porte également ses efforts sur la valorisation progressive du patrimoine que constituent les témoignages oraux de l'histoire des politiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles, en vue de leur diffusion audiovisuelle.</p> <p>Tous les témoignages sont disponibles sous forme de films bruts, captés au fil de la conversation, sans montage aucun. De premières constatations font état de la nécessité d'une intervention sur les enregistrements, tant en ce qui concerne leur qualité matérielle, en particulier au niveau du son, que sur les interventions des témoins et des intervieweurs, qui pourraient être dynamisées au niveau des blancs, des hésitations, des retours en arrière et des redites. Ces opérations devront être réalisées avec prudence et respect, pour ne pas altérer les témoignages.</p> <p>Pour réaliser le travail de production et post-production audiovisuelles nécessaire pour constituer un corpus de qualité adéquate, un marché public sera attribué courant 2026.</p>
<u>Ressources</u>	Équipe de l'Observatoire.
<u>Partenariats</u>	Comité d'histoire des politiques culturelles.
<u>Valorisation</u>	À moyen terme, des supports vidéo accessibles en ligne notamment sur le site de l'OPC.

5.2. Valorisation éditoriale des collectes d'histoire orale des politiques culturelles

<u>Objet</u>	Publications de livres d'entretiens avec de grands témoins de l'histoire des politiques culturelles, à partir d'entretiens oraux réalisés depuis 2013, pour permettre à un large public d'accéder à la mémoire orale de l'histoire des politiques culturelles.
<u>Résultats</u>	<p>Depuis 2013, l'OPC a procédé à quatre campagnes de collectes de témoignages oraux de l'histoire des politiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce sont au total soixante-deux interviews qui ont été réalisées et qui représentent, ensemble, près de cent heures d'entretiens consacrés aux politiques culturelles et environ deux mille pages de transcriptions.</p> <p>L'OPC a abordé, en 2024, la valorisation progressive de ce patrimoine via la diffusion éditoriale des entretiens.</p> <p>À cette fin, un premier marché public a été lancé pour réaliser le travail éditorial requis et nécessaire pour une diffusion de qualité adéquate. Il a abouti à la publication des 5 premiers numéros de la série Histoires de politique culturelle. Il s'agit des titres suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">· N°1: Robert Wangermée, musicologue, administrateur général de la RTBF· N°2: Philippe Roberts-Jones, directeur d'institutions culturelles, poète· N°3: Jacques Leduc, compositeur, directeur d'institutions culturelles· N°4: Jacques De Decker, auteur, secrétaire perpétuel de l'ARLLFB· N°5: Philippe Grombeer, animateur culturel, directeur d'institutions culturelles

Un deuxième ensemble est en cours d'édition, pour une publication au premier trimestre 2026. Il s'agit des titres suivants :

- N°6 : Marie-Claire Clausse, comédienne-metteuse en scène, directrice d'institutions culturelles
- N°7 : Antoinette Spaak, politicienne, défenseuse de la langue française
- N°8 : Jean-Marie Duvosquel, président de la Commission royale d'Histoire, éditeur et commissaire d'expositions
- N°9 : Robert Stéphane, journaliste, administrateur général de la RTBF

Ressources

Équipe de l'Observatoire.

Partenariats

Comité d'histoire des politiques culturelles.

Valorisation

Sous forme papier (tirage à 300 exemplaires) des (cinq) premiers exemplaires de la série *Histoires de politique culturelle*.

La série *Histoires de politique culturelle* a également fait l'objet d'une présentation lors d'une réunion du Pôle recherche, le 19 novembre 2024, tenue au Phare du Kanaal.

PARTIE II • ACTIVITÉS ET DÉVELOPPEMENT

1. International
2. Promotion et soutien à la recherche

1. INTERNATIONAL

1.1. Compendium des politiques et tendances culturelles en Europe

Le Compendium des politiques et tendances culturelles en Europe est un service public en ligne d'information et de suivi sur les politiques culturelles européennes. Il a été géré par le Conseil de l'Europe en partenariat avec l'Institut ERICarts, de 1998 à 2017. En 2017, le Compendium a acquis un nouveau modèle de gouvernance et d'activité plus dynamique et est désormais géré par l'Association du Compendium des politiques et tendances culturelles (CCPT), dont la Fédération Wallonie-Bruxelles est membre. Le Compendium établit un partenariat entre les gouvernements nationaux et un réseau d'experts européens de premier plan en matière de politique culturelle. Il fournit notamment des rapports nationaux et comparatifs des profils de politiques culturelles de 43 pays européens.

Depuis 2023, l'OPC participe aux travaux du Compendium via l'expert désigné pour la FW-B et y représente la FW-B.

1.2. Commission européenne - Eurostat (Groupe d'Experts sur les statistiques culturelles)

Depuis la fin de l'année 2023, l'OPC participe aux travaux du Groupe d'Experts sur les statistiques culturelles institué au sein d'Eurostat. Les échanges d'expertise portent notamment sur les usages des outils statistiques actuels incluant, par exemple, les nomenclatures (NACE, ISCO, etc.) ainsi que sur les démarches méthodologiques pertinentes pour les statistiques du secteur culturel : le *big data* et le *web-scraping*, les comptes satellites de la culture, les données sur les contenus culturels en ligne et le *streaming*, etc.

1.3. Consortium européen de recherche – ARTiFACTS

En juin 2025, l'Observatoire s'est associé au projet européen ARTiFACTS - Leveraging Artificial Intelligence for Creativity-Driven Innovation in Cultural and Creative Sectors. Le projet est piloté par l'Université des Sciences Sociales et Humaines de Varsovie (SWPS) et prend la forme d'un consortium réunissant dix centres de recherche européens. L'OPC prendrait part aux différentes phases de la recherche et aurait la charge d'organiser une conférence à Bruxelles.

La concrétisation du projet ARTiFACTS dépend de l'octroi d'un financement de la Commission européenne via le programme de soutien à la recherche et à l'innovation Horizon. La concrétisation du projet permettrait de placer les industries culturelles et créatives de la FW-B sur la carte des débats européens autour des questions cruciales de l'intelligence artificielle, de ses développements et de ses impacts sur les secteurs de la culture.

2. PROMOTION ET SOUTIEN À LA RECHERCHE

2.1. Centre de documentation

L'Observatoire organise un centre de ressources documentaires qui rassemble les publications et documents relatifs aux politiques culturelles, en FW-B, en Belgique et à l'étranger. Les tâches spécifiques à la gestion d'un centre de documentation y sont effectuées : recherches documentaires, acquisitions et référencement de diverses publications et encodage de celles-ci dans la base de données en ligne, accessible via le site web de l'Observatoire ; ainsi que la diffusion de l'information, l'accueil des chercheurs, des étudiants et des stagiaires. Les recherches et veille documentaires se focalisent essentiellement sur les domaines d'études menées par les chercheurs de l'Observatoire. La veille documentaire revient à l'équipe de recherche tandis que la commande et l'encodage des ouvrages sont pris en charge par Vanessa MAUROY.

Depuis 2023, afin de renforcer l'accès aux nombreuses ressources de son Centre, l'OPC développe un nouveau service : la numérisation partielle de textes. Chaque lecteur peut demander, moyennant certaines conditions, la numérisation d'articles ou de parties d'ouvrage qui lui sont envoyés par email.

2.2. Ouverture des bases de données de l'OPC

Depuis 2021, l'OPC ouvre l'accès à certaines de ses bases de données aux chercheurs souhaitant faire de nouvelles analyses des données récoltées (enquêtes de 2007 et de 2017 portant sur les pratiques culturelles et les loisirs des résidents de la FW-B, enquête portant sur les pratiques culturelles et les loisirs des jeunes réalisée en 2017), sur base de conventions à compléter et à signer.

2.3. Prix du mémoire et prix du soutien à la recherche doctorale de l'OPC

En 2024, les prix du mémoire et du soutien à la recherche doctorale de l'Observatoire ont été remis lors de la Journée de la Recherche du 12 décembre 2024, au BEL-environnement.

Le prix du mémoire 2024 a été attribué à Loïc PERRIN, pour son mémoire intitulé «La culture et le développement économique de la ville post-industrielle. L'axe stratégique Guillemins-Boverie-Médiacité à Liège». Une mention a été attribuée à Olivier RASQUINET, pour son mémoire intitulé «Impact de la généralisation de l'utilisation des TIC sur la sociabilisation des sourds et leur participation à des événements pour sourds. Étude de la communauté sourde selon une approche culturelle du handicap».

Le soutien à la recherche doctorale a été attribué à Tatiana DALIGAULT, pour son projet de thèse intitulé «Visionnage de séries par des élèves en dernière année de secondaire en France et en Belgique francophone - Étude longitudinale d'une pratique culturelle massifiée, différenciée et individualisée».

En 2025, les prix du mémoire et du soutien à la recherche doctorale de l'Observatoire ont été remis lors de la Journée de la Recherche, le 9 décembre 2025, à Flagey.

Le prix du mémoire 2025 a été attribué à Francesco SPINA, pour son mémoire intitulé «Diminuendo al niente ou sempre vivo ? La survie financière des orchestres européens». Une mention a été attribuée à Nina CAVILLOT, pour son mémoire intitulé «Émergence d'un nouveau métier du secteur culturel. Enquête auprès des coordinateurs des référents scolaires du parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA) en FW-B».

Le soutien à la recherche doctorale a été attribué à Anne MALMENDIER, pour son projet de thèse intitulé «La patrimonialisation d'objets d'art privés : de l'individualité dans la mémoire collective. Le cas des collections du Musée d'Ixelles».

Membres du Jury en 2024-2025: - Experts: Laurie HANQUINET (ULB ; excusée en 2025), Judith le MAIRE (ULB), Anne-Sophie RADERMECKER (ULB), Antoine VANDENBULKE (UMons, ULB), Elise VANDENINDEN (ULiège), Antonios VLASSIS (ULiège), Marc ZUNE (UCLouvain). - OPC: Sébastien LO SARDO, Isabelle PAINDAVOINE, Olivier PARFONDRIY et Marcus WUNDERLE.

2.4. Communication

Accompagné par l'équipe de la Direction communication du Secrétariat général (Françoise GEUBEL, Alix PIERRE-LOUIS et Myrtille TASQUIN), l'OPC a mis en oeuvre les diverses étapes qui lui ont permis de diffuser à nouveau une Lettre d'informations en 2024 (Déborah ANDRÉ jusqu'en mars 2025 puis Alan BINDELS à partir d'avril 2025).

Site Web

Par ailleurs, le site internet de l'OPC a été adapté, dès la fin de l'année 2023, en fonction des Perspectives 2024-2025 et un processus a été initié afin d'y inclure un moteur de recherche des publications et la mise en ligne de données interactives.

Lettre d'informations

La lettre d'informations de l'Observatoire des politiques culturelles a été lancée en mai 2024 et huit autres numéros s'y sont ajoutés depuis. En juillet, septembre et octobre 2024. Puis, en février, mai, juillet, novembre et décembre 2025. La temporalité de cette lettre dépendant de l'actualité de l'Observatoire.

Nombre de destinataires : +/- 1100.

Cette lettre d'informations comprend les rubriques suivantes :

- Agenda : reprend toutes les activités de l'OPC (*Midis de l'OPC*, Journée de la recherche ...).
- Nos publications : *Études, Repères, Cogit'OPC, Histoires de politique culturelle, Ph.D.Review*.
- Échos de l'édition : propose des publications en relation avec les politiques culturelles.
- Actualités de la recherche : reprend des événements proposés par des tiers, voire des partenaires, en relation avec les politiques culturelles.

Page Facebook

Elle rassemble principalement les actualités de l'OPC : publications, *Midis de l'OPC*, etc.

Chaîne You Tube

Actuellement, elle sert essentiellement à publier les vidéos enregistrées lors des *Midis de l'OPC*.

2.5. Midis de l'OPC/Journées d'études

En 2024, l'OPC a relancé l'organisation de ses activités scientifiques à destination des professionnels du secteur culturel et du personnel de l'Administration.

Sous forme de séminaires, les *Midis de l'OPC* ont permis soit de valoriser les résultats des recherches réalisées par l'OPC soit d'inviter des experts et chercheurs à présenter et partager les fruits de leurs travaux.

Les *Midis de l'OPC* se sont déroulés au Centre de Documentation de l'OPC mais aussi en extérieur : à l'ISELP, à l'ULB, dans la grande salle de la Maison du Roi (au Musée de la Ville de Bruxelles) et au Musée de Mariemont.



Cécile Barth-Rabot – 6 juin 2024

« La lecture »



Louis Wiart – 23 janvier 2025

« Les plateformes à la conquête de la culture »



Isabelle Paindavoine – 18 février 2025

« Travaillères et travailleurs des arts plastiques, visuels, numériques, de l'espace, des arts appliqués, du design et de la mode et de l'architecture en Fédération Wallonie-Bruxelles. Portrait socioéconomique »



Sébastien Lo Sardo – 10 juin 2025

« Les tiers-lieux culturels »



Fanny Sbaraglia – 17 juin 2025

« Résultats de l'évaluation participative du Décret du 25 avril 2019 relatif au secteur muséal en Communauté française »



Pascale Bédard - 14 octobre 2025

« Enjeux actuels de la gestion culturelle » (Québec)



Isabelle Paindavoine – 24 novembre 2025

« Enquête 2024 dans le secteur muséal »



Maud Van Campenhoudt – 11 décembre 2025

« Enquête auprès du public du Domaine de Mariemont »

En parallèle des *Midis de l'OPC*, une présentation a également été faite devant le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Christophe Levaux, Jean-Gilles Lowies – 17 juin 2025

« Cadastre de l'emploi dans le secteur culturel sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles »

Journée d'étude : « L'intelligence artificielle et la création artistique »

L'Observatoire des politiques culturelles a réuni, durant la journée du 8 octobre 2024 à la MEDAA (Maison européenne des Auteurs et des Autrices), un panel d'experts composé d'artistes, d'acteurs culturels et académiques. Ces expertises croisées nous permettent d'entrevoir le futur proche des secteurs culturels.

Nous avons pu y entendre les interventions de Mesdames Nathalie Stas, Marie Du Chastel, Jeanne Brunfaut et Maud Van Campenhoutt ainsi que de Messieurs Hugues Bersini, Maxime Matthys, Maxime Deuse, Julien Cabay, Yaniv Benhamou, Jean-Robert Bisailon et Jean-Gilles Lowies.



2.6. Publications



« Cogit'OPC » n°12: Création d'un outil d'observation du parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA) dans l'enseignement fondamental en FW-B. Anne-Rose Gillard et Isabelle Paindavoine. 2024

L'OPC a développé depuis quelques années déjà un domaine de recherche dédié à la culture et aux systèmes éducatifs. À cet égard, l'OPC a décidé, dès 2021, de concevoir un outil d'observation de ce parcours. Dans un premier temps, et sur base des contenus des plans de pilotage des établissements scolaires, l'Observatoire a structuré un projet de grille de suivi basé sur les trois composantes du PECA : connaître, pratiquer et rencontrer. Le projet de grille a alors été confié à l'INAS (UMONS) afin d'être testé durant l'année 2022 auprès d'un échantillon représentatif d'établissements scolaires de l'enseignement fondamental en FW-B. Comme son nom l'indique, cette grille de suivi n'a pas été conçue dans une perspective d'évaluation du PECA. Son objectif consiste en la collecte organisée et

pérenne d'informations destinées à renseigner, tant sur les contenus que sur la forme, en ce qui concerne les déploiements des partenariats et partant, les choix culturels et artistiques des établissements scolaires belges francophones.



« Études » n°15: Travailleurs et travailleuses des arts plastiques, visuels, numériques, de l'espace, des arts appliqués, du design, et de la mode et de l'architecture en FW-B. Isabelle Painsavoine. 2025.

Cette recherche, qui a constitué un défi méthodologique à plusieurs égards, permet de mettre en lumière les contours d'un secteur très englobant, les arts plastiques qui, au regard du cadre légal en vigueur en Fédération Wallonie-Bruxelles (Décret du 3 avril 2014), sont définis comme couvrant diverses disciplines. L'enjeu consiste donc à saisir les réalités socioéconomiques et surtout les diversités de ce secteur.

Au-delà d'une analyse des enjeux de politique culturelle en FW-B, et afin de répondre à la question « Comment soutenir mieux? », le portrait que nous dressons identifie les besoins des artistes, des créateurs et des créatrices durant leurs trajectoires, ainsi que les obstacles rencontrés dans l'exercice de leur métier,

qu'ils soient soutenus ou non par la FW-B.

L'enquête, réalisée en ligne de fin mars à fin juin 2023, a permis de récolter 751 questionnaires auprès des travailleurs et travailleuses des arts étudiés et 151 questionnaires auprès d'opérateurs spécifiques aux arts plastiques (centres d'arts, galeries...) et autres opérateurs « connus » pour valoriser les arts étudiés dans cette recherche.



« Études » n°16: Cadastre de l'emploi dans le secteur culturel sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Christophe Levaux (dir.), Louise De Brabandère. Sous la coordination de Jean-Gilles Lowies et de Maud Van Campenhoudt. 2025.

Ce cadastre de l'emploi dans le secteur culturel vise à poser la première pierre d'une observation continue de l'emploi dans le secteur culturel, sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est constitué de deux parties distinctes. La première partie a pour objectif de mesurer l'emploi dans le secteur culturel en FW-B, sans distinction entre les opérateurs culturels subventionnés par la FW-B et ceux qui ne le sont pas. Cette partie s'appuie, pour les salariés, sur le cadre européen pour la production de statistiques culturelles (ESSnet-Culture) et sur les données de l'ONSS. Toutefois, un travail de mise à jour du modèle européen a été réalisé, consistant à exclure des domaines non compris dans le périmètre de

la FW-B (comme la publicité) et à inclure des domaines en faisant partie (comme le design ou la mode). Pour les indépendants, les données proviennent de l'INASTI. La deuxième partie a pour objectif de mesurer l'emploi auprès des opérateurs culturels subventionnés par la FW-B via l'Administration générale de la Culture.



« Ph.D.Review » n°4: L'influence du décret de 1973 sur le développement du théâtre jeune public en Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) jusqu'à aujourd'hui. Julie Feltz. 2025.

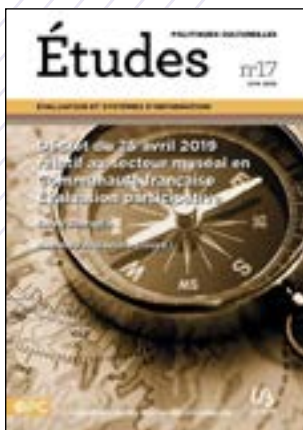
L'étude de ce décret montre qu'il a en fait participé au développement d'un monde de l'art spécifique pour le théâtre jeune public, qui a perduré jusqu'à aujourd'hui, c'est-à-dire un réseau de coopération entre acteurs basé sur des conventions communes (pratiques et idées). L'identification de ces conventions permet de constater qu'un certain nombre d'entre elles se retrouvent dans ce décret de 1973. Ce document a contribué à la diffusion de ces idées et à leur transmission au sein de la génération d'artistes qui ont fondé les compagnies historiques du théâtre jeune public de Belgique francophone, dans la décennie qui l'a suivi. Ces mêmes artistes s'apprêtent aujourd'hui à prendre leur retraite, posant la question de la transmission aux artistes des nouvelles générations.



« Repères » n°12 : Les non-publics : histoire d'un concept, définitions et appropriations. Maud Van Campenhoudt. 2025.

Certains résultats d'enquêtes (notamment ceux de l'Observatoire des politiques culturelles, Études n°8) mettent en exergue l'existence d'un nombre important de personnes ne fréquentant jamais (ou peu) les lieux culturels en FW-B. Cela nous a amenée à explorer la littérature portant sur la thématique et à interroger la notion de non-publics. Est-ce que cette part de la population qui ne fréquente pas ou peu les lieux culturels pourrait être assimilée à des non-publics ? Quels sens donne-t-on à ce concept ? Les significations ont-elles évolué dans le temps ou selon les objets étudiés ? Cette notion pourrait-elle être porteuse d'un cadre théorique sur lequel s'appuyer pour construire une future étude sur les personnes qui ne fréquentent pas les lieux culturels ? Cet article n'a pas la prétention d'être exhaustif et de clôturer la discussion autour de ce concept, il vise à mieux le com-

prendre en s'appuyant sur une littérature principalement française et à analyser sa pertinence dans l'étude des pratiques culturelles en FW-B.



« Études » n°17 : Décret du 25 avril 2019 relatif au secteur muséal en Communauté française - Évaluation participative. Fanny Sbaraglia, Isabelle Paindavoine (coord.). 2025.

Cette évaluation répond à l'exigence fixée à l'article 20 de ce décret, qui prévoit la réalisation d'une évaluation quinquennale. Ce travail a été confié, dans le cadre d'un marché public, au Policy Lab et au Groupe de Recherche en Sciences des Arts et de la Culture (GRESAC, ULB). La recherche a été dirigée par Fanny Sbaraglia, enseignante et chercheuse en science politique.

Afin de répondre aux questions évaluatives, une évaluation participative a été mise en œuvre en deux étapes. La première consistait en une phase exploratoire reposant sur une analyse documentaire, des entretiens semidirectifs et un focus group. La seconde phase s'est traduite par l'organisation d'ateliers collaboratifs mobilisant des outils d'intelligence collective. Ces ateliers ont permis d'associer musées et opérateurs d'appui à l'analyse, à la coconstruction de solutions ainsi qu'à la validation des résultats.



« Repères » n°13 : IA or not IA ? La création artistique à l'épreuve des IA. Sébastien Lo Sardo, Jean-Gilles Lowies, Maud Van Campenhoudt. 2025.

En novembre 2022, OpenAI, entreprise californienne fondée par Elon Musk et Sam Altman, lance ChatGPT. Ce chatbot, ou robot conversationnel, rend accessible au grand-public les développements de GPT-3, un modèle de langage dit « transformateur génératif pré-entraîné ». Le succès de cette application, dépassant le million d'utilisateurs 15 jours après son lancement, aura pour effet de replacer les intelligences artificielles (IA) à l'avant-plan du débat public et médiatique. Ces avancées technologiques récentes en matière d'IA soulèvent de nombreux questionnements en termes de politique culturelle. Ceux de la propriété des créations engendrées par les IA, des données qu'elles utilisent pour ce faire et des revenus destinés aux auteurs et aux artistes. Ceux d'un potentiel remplacement des travailleurs humains dans des pans entiers des métiers de la culture ou d'une substitution des œuvres humaines par des créations produites par IA.

Ceux de la possibilité ou non de voir des machines animées par des algorithmes d'apprentissages devenir authentiquement créatives, authentiquement artistes. Et ceux d'une hyperinflation de l'offre culturelle dans des proportions encore jamais atteintes dans l'histoire de l'humanité et de la nécessité d'y préserver des formes effectives de diversité culturelle. Autant d'enjeux qui appellent à des stratégies d'action publiques raisonnées, fondées sur les connaissances produites par la recherche. Cette publication, sans prétendre à une analyse exhaustive de la thématique, explore les enjeux et défis posés par les IA au secteur culturel et aux pouvoirs publics en matière de création artistique.



« Études » n°18 : Enquête auprès du public du Domaine de Mariemont. Maud Van Campenhoudt. 2025.

En mai 2024, l'Observatoire a lancé une nouvelle étude en partenariat avec le Domaine & Musée royal de Mariemont, site classé sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie depuis 2003.

L'enquête a principalement porté sur les personnes fréquentant les espaces verts de Mariemont. Cette étude s'est ensuite vu complétée par une deuxième vague d'enquête réalisée à l'intérieur des espaces muséaux. Les objectifs sont multiples. Il s'agit, d'une part, d'en savoir plus sur la population qui fréquente le Domaine de Mariemont et sur sa connaissance du Musée : s'agit-il essentiellement de personnes originaires des communes avoisinantes ? Connaissent-elles l'existence du Musée dans le Domaine ? Ont-elles déjà visité le Musée ? Quelles seraient les activités qui les feraient venir au Musée ? Et, a contrario, quels sont les obstacles

à la venue au Musée ? D'autre part, l'objectif est de creuser, pour ceux qui se sont rendus au Musée, comment s'est déroulée leur expérience : quelles sont les principales raisons de la venue au Musée ? Ont-ils visité les collections permanentes et/ou les expositions temporaires, et comment évaluent-ils leur expérience au Musée ? La première section de l'article présentera la méthodologie de l'étude. L'analyse des résultats suivra dans la seconde partie.



« Cogit'OPC » n°13 : Usages du numérique au sein des organisations culturelles. Maud Van Campenhoudt. 2025

Cet article fait suite à une revue de la littérature publiée par l'Observatoire en 2023, consacrée aux usages du numérique par le secteur culturel au niveau de la diffusion des œuvres, de la démocratisation de l'accès à la culture et de la médiation culturelle. Plus précisément, il complète l'approche théorique présentée antérieurement, en s'appuyant sur une enquête qualitative menée auprès de 23 professionnels travaillant dans des organisations culturelles situées en Fédération Wallonie-Bruxelles ; ces organisations relèvent des secteurs de la musique, du théâtre, de la danse, des centres d'exposition et musées, du livre, de l'action territoriale (bibliothèque publique et PointCulture) et de l'éducation permanente.



« Cogit'OPC » n°14 : Usages du numérique au sein des organisations culturelles : Enjeux, obstacles et opportunités. Maud Van Campenhoudt. 2025

Cet article, tout comme le premier tome publié en 2025, s'appuie sur une enquête qualitative menée auprès de 23 professionnels travaillant dans des organisations culturelles situées en Fédération Wallonie-Bruxelles ; ces organisations relèvent des secteurs de la musique, du théâtre, de la danse, des centres d'exposition et musées, du livre, de l'action territoriale (bibliothèque publique et PointCulture) et de l'éducation permanente. Le premier tome se concentrait sur l'évolution des usages numériques dans les organisations culturelles, les aspects de communication et de diffusion, de médiation et l'accès à la culture. Cette seconde analyse approfondit d'autres thématiques, à savoir les opportunités offertes par le numérique, les enjeux liés au développement de dispositifs numériques dans les organisations interrogées, ainsi que les freins/obstacles rencontrés et aides reçues lors de leur mise en place.

ANNEXE

Diverses activités de l'Observatoire
en application de ses missions

DIVERSES ACTIVITÉS DE L'OBSERVATOIRE EN APPLICATION DE SES MISSIONS

1. ACTIVITÉS INTERNES DE LA FW-B (ET RELATIONS AVEC LES SERVICES FONCTIONNELS ET LE CABINET)

1.1. Séminaires, colloques et journées d'étude

- Présidence de la table ronde intitulée « Les mondes de l'enseignement à l'épreuve des engagements des jeunes » lors des 11^{es} rencontres Jeunes et Sociétés, Auditoire Montesquieu, UCLouvain, 31 janvier 2024.
- Participation à la journée « Rencontre » organisée par le Service de Pilotage du PECA dans le cadre de la 8^e édition du Festival du Film SOIF D'IDEAL, Théâtre Mercelis, Bruxelles, 21 mars 2024.
- Participation au 2^e séminaire du Pôle recherche « La participation dans le processus de recherche-évaluation : approches méthodologiques et cas pratiques », 19 juin 2024.
- Présentation de la série Histoires de politique culturelle à la Réunion du Pôle recherche, Phare du Kanaal, 19 novembre 2024.
- Participation à la 9^e Journée de la Recherche en FW-B, Bel Environnement, 12 décembre 2024.
- Participation à la journée de réflexion sur le décret Musées du secteur muséal en FW-B, Musée de Mariemont, 24 janvier 2025.
- Participation au 3^e séminaire du Pôle recherche « Les contours de l'évaluation des politiques publiques », WBI, 13 mars 2025.
- Présentation du cadastre de l'emploi dans le secteur culturel en FW-B à la commission de la Culture, de l'Éducation permanente, des Relations internationales, des Affaires générales, du Règlement et du Contrôle des communications des membres du Gouvernement du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 17 juin 2025.
- Présentation du Baromètre associatif au 4^e séminaire du Pôle recherche « Baromètre - Instrument de mesure », WBI, 8 octobre 2025.
- Présentation « Un baromètre des arts : le cas du National Arts Index (NAI) » au 4^e séminaire du Pôle recherche « Baromètre - Instrument de mesure », WBI, 8 octobre 2025.
- Participation à la 10^e Journée de la Recherche en FW-B, Flagey, 9 décembre 2025.
- Présentation de l'évaluation du Décret du 3 mai 2019 instaurant un Forum des Jeunes de la Communauté française au 3^e séminaire du Pôle recherche.

1.2. Participation à divers Conseils et Chambres de concertation

- Conseil supérieur de la Culture
- Conseil supérieur de l'Éducation permanente
- Conseil des Langues
- CECA (Conseil de l'Éducation culturelle et artistique)
- Comité de Pilotage du PECA
- Chambre de concertation de l'Action culturelle et territoriale
- Chambre de concertation des Musiques
- Chambre de concertation du Cinéma
- Chambre de concertation des Écritures et du Livre
- Chambre de concertation des Arts Vivants
- Chambre de concertation des Patrimoines culturels
- Chambre de concertation des Arts plastiques
- Comité de pilotage Alpha

1.3. Participation à divers comités, groupes de travail, conseils

- Participation à trois réunions de la Commission Analyse d'Impact du Financement de la Recherche en Hautes Écoles (FRHE) et évaluation de l'impact d'un projet déposé dans le cadre du FRHE

- Participation au comité d'accompagnement de l'étude portant sur le non-recours aux services de la culture et du sport commanditée par la Cellule de la lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités sociales de la FW-B.
- Participation au comité de pilotage du projet de recherche-action sur la direction des centres culturels conduit par l'Association des centres culturels de la Communauté française de Belgique.
- Participation au comité d'accompagnement de l'étude sur la vitalité des langues régionales endogènes souhaitée par le Service des Langues Régionales Endogènes (Service des Lettres et du Livre).
- Lecture et conseils autour d'un questionnaire construit par le service de la Promotion de la Lecture, sur le thème « Tous lecteurs et lectrices demain ? »

2. ACTIVITÉS EXTERNES À LA FW-B

- Participation au Comité d'organisation des 11^{es} rencontres RJS qui se sont déroulées à l'UCLouvain du 29 au 31 janvier 2024.
- Participation au séminaire de l'INAS intitulé « L'évaluation en éducation culturelle et artistique », Salle Simone Veil, UMons, 27 mai 2024.
- Présentation lors du Forum international intitulé « Assurer un avenir décent aux artistes : repenser les politiques du travail et de la protection sociale », Université de Montréal, 26 novembre 2025.
- Participation à un Atelier de l'Institut de coopération pour la culture, Centre Ravel, Paris, lundi 8 décembre 2025.
- Participation aux réunions annuelles du Compendium des politiques et des tendances culturelles et à ses groupes de travail.
- Participation aux réunions annuelles du groupe d'experts sur les statistiques culturelles à Eurostat.
- Participation à divers jurys de mémoires.

PERSPECTIVES Janvier 2026 – Décembre 2027

PARTIE I • PROGRAMMATION 2026-2027

1. Évaluation et systèmes d'information
2. Publics de la culture
3. Libertés culturelles et diversité
4. Économie de la culture
5. Histoire des politiques culturelles

1. ÉVALUATION ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Dans les évaluations qu'il coordonne, l'OPC entend développer des principes d'intervention particuliers : la démarche évaluative se veut pluraliste et intégrative de l'ensemble des acteurs concernés par la politique prise en examen (décideurs politiques, services administratifs, opérateurs culturels), afin de prendre en compte leurs attentes et leurs référentiels.

Depuis de nombreuses années, la Fédération Wallonie-Bruxelles s'est inscrite dans un souhait de mettre en œuvre des systèmes d'information et de développer la production de statistiques culturelles. L'Observatoire des politiques culturelles y contribue depuis 2001 via divers chantiers de recherche qui s'appuient tant sur des données publiques ou privées existantes que sur des données récoltées.

1.1. Évaluation du Forum des Jeunes

Objet Le Décret instaurant le Forum des Jeunes de la Communauté française, entré en vigueur en 2020, a déjà fait l'objet d'une première évaluation en 2021 conjointement par l'OPC et l'OEJAJ. Le renouvellement de cette évaluation est attendu pour 2026. Elle s'appuiera sur les recommandations de la première évaluation ainsi que sur l'évaluation interne qui sera réalisée par l'équipe du Forum.

En 2025, des entretiens exploratoires ont été menés auprès du Service Jeunesse, de l'équipe du Forum des Jeunes et du cabinet de la ministre de la Jeunesse. Sur cette base, une méthodologie d'intervention a été élaborée par les deux Observatoires.

En 2026, cette méthodologie sera proposée pour discussion et validation au sein d'un Comité d'accompagnement qui réunira notamment des représentants des cabinets ministériels concernés ainsi que des Services du Gouvernement.

Partenariats OEJAJ, ministres de la Culture et de la Jeunesse, AGC.

Résultat attendu Une évaluation du décret instaurant le Forum des Jeunes.

Valorisation Une publication du rapport dans un format à définir avec l'OEJAJ.

1.2. Évaluation de l'Éducation permanente

Objet Évaluer le Décret du 17 décembre 2003 relatif au développement de l'action d'Éducation permanente dans le champ de la vie associative ainsi que sa réforme de 2018 ; établir un portrait, diachronique si possible, du secteur et de son pilotage.

Sur la demande du gouvernement, l'Observatoire des politiques culturelles a lancé en 2025 l'évaluation du Décret relatif au développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative, selon les dispositions du Décret (Article 22. 1).

Pour ce faire, l'OPC a constitué un comité de pilotage, avec pour parties prenantes les Services du Gouvernement, le CSEP, la FESEFA et l'OPC, ainsi que le cabinet de la ministre-présidente et ministre de la Culture. Afin d'établir les questions d'évaluation devant structurer la procédure d'évaluation, le comité de pilotage s'est réuni aux dates suivantes : 24 avril 2025 (réunion de lancement) ; 6 mai ; 4 juin ; 2 juillet.

À ce stade, la rédaction d'un cahier spécial des charges en vue de la passation d'un

marché public est en cours avec les parties prenantes.

Le marché public sera attribué dès que les travaux du comité de pilotage auront abouti, pour une recherche dans la foulée.

Partenariats AGC, CSEP, FESEFA, ministre de la Culture.

Résultat attendu Évaluation du secteur et de la politique publique de l'éducation permanente.

Valorisation Rapport d'évaluation.

1.3. Analyse des changements de la NACE-BEL et du cadre européen de statistiques culturelles

Objet En 2025, la classification NACE-BEL de 2008 a été adaptée avec une nouvelle structure et de nouveaux intitulés, entraînant une conversion automatique des anciens codes pour la plupart des entreprises. Les changements majeurs incluent la modification des codes existants, la limitation à cinq codes pour les activités principales dans la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) à partir de mars 2025, et la nécessité pour les entreprises de vérifier leurs activités pour s'assurer de l'exactitude de la conversion.

Le cadre européen des statistiques culturelles, s'appuyant sur cette nomenclature, va donc également connaître des adaptations et changements. Or, l'Observatoire mène des chantiers, tels que le cadastre de l'emploi dans le secteur culturel, qui reposent sur ce cadre européen. Il est donc nécessaire d'analyser les modifications apportées à la NACE-BEL, de cerner les adaptations faites au périmètre culturel et d'en analyser les conséquences pour les chantiers de l'Observatoire.

Résultat attendu Adaptation du périmètre culturel en fonction de la nomenclature.

Valorisation Utilisation du périmètre culturel mis à jour dans divers travaux statistiques de l'OPC.

2. PUBLICS DE LA CULTURE

La question des publics, destinataires finaux du soutien public à la culture, occupe une place centrale au sein de l'analyse des politiques culturelles et de leurs impacts. L'OPC a investigué cet axe via plusieurs enquêtes consacrées aux pratiques culturelles de populations. La plus importante étant une enquête générale sur les pratiques culturelles des 16 ans et plus résidant en Fédération Wallonie-Bruxelles lancée en 2007, et renouvelée en 2017 auprès de 3 014 individus.

L'OPC a également conduit des enquêtes sur les pratiques culturelles de populations ciblées (jeunes en collaboration avec l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, en 2018, et populations d'origine étrangère, en 2019) ainsi qu'une enquête consacrée aux publics des festivals de musique financés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les bases de données issues de ces recherches sont accessibles aux chercheurs via conventions.

2.1. Culture et Publics – Enquête sur les pratiques culturelles des résidents en FW-B

Objet En 2007, l'OPC a lancé une enquête sur les pratiques culturelles des résidents de la FW-B¹. Cette étude a ensuite été relancée en 2017². Ces deux recherches portaient sur des thèmes très vastes : la fréquentation de lieux culturels, mais aussi les pratiques à domicile, les pratiques numériques (télévision, radio, jeux vidéo, ordinateur, internet, etc.), les pratiques musicales, l'engagement, les habitudes sociales, etc.

Après avoir fait le tour des recherches récentes menées sur le sujet à l'étranger³, l'OPC lancera une troisième étude sur les pratiques culturelles en 2027, avec un questionnaire plus circonscrit et une méthodologie adaptée. En effet, d'une part les questionnaires des enquêtes antérieures brassaient énormément de thèmes et étaient, de ce fait, de taille conséquente. L'OPC souhaiterait limiter les thématiques investiguées dans la future enquête, tout en laissant plus de place à certaines pratiques émergentes (par exemple, les pratiques numériques). D'autre part, dans les études précédentes, les questionnaires étaient administrés en porte-à-porte via un enquêteur. Il semble de plus en plus difficile de mettre en place de tels dispositifs méthodologiques, principalement pour des raisons budgétaires. L'OPC compte donc explorer d'autres types de méthodologies.

Partenariats Marché public pour l'administration du questionnaire.

Résultat attendu Adaptation du questionnaire de l'enquête de 2017, révision de la méthodologie de l'enquête et analyse des pratiques culturelles des résidents en FW-B.

Valorisation Une publication dans la collection *Études*, statistiques en ligne, une présentation publique et une valorisation audiovisuelle.

1 Louise Callier et Laurie Hanquinet, *Étude approfondie des pratiques et consommation culturelles de la population en Fédération Wallonie-Bruxelles*, Études, n°1 (Fédération Wallonie-Bruxelles : Observatoire des politiques culturelles, 2012).

2 Maud Van Campenhoudt et Michel Guérin, *Pratiques et consommations culturelles de la population en Fédération Wallonie-Bruxelles*, Études, n°8 (Fédération Wallonie-Bruxelles : Observatoire des politiques culturelles, 2020).

3 Voir notamment : Léa Garcia, Anne Jonchery et Sylvie Octobre (dir.), *Regards croisés sur les pratiques culturelles, 20 ans après*, Questions de culture (Paris : Ministère de la Culture – DEPS, 2025) ; Catherine Kohler, *Culture et loisirs : Enquête sur les activités des Suisses romand-es*, rapport de l'Observatoire romand de la culture (ORC) (novembre 2025).

3. LIBERTÉS CULTURELLES ET DIVERSITÉ

Au cours des vingt dernières années, les libertés artistiques et culturelles des créateurs et des publics ainsi que les enjeux en matière de diversité culturelle ont fait l'objet de qualifications juridiques, académiques ou politiques accrues, notamment sur le plan international : la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, les travaux du Compendium des politiques et des tendances culturelles, des résolutions de l'Union européenne, les rapports de Freemuse, etc.

En tant que référentiels des politiques publiques de la culture caractéristiques des démocraties, ils retiennent l'attention particulière de l'OPC. Ils recouvrent des enjeux croissants créés par les mutations accélérées des nouvelles technologies et constituent de nouveaux défis pour les autorités publiques, par exemple, en termes de liberté artistique, de propriété intellectuelle, de gouvernance culturelle, de statut des artistes ou encore de visibilité et de découvrabilité des œuvres artistiques.

3.1. Culture et numérique – Les usages des intelligences artificielles par les professionnels de la création artistique

Objet Depuis novembre 2022, et le lancement par la société OpenAI du robot conversationnel ChatGPT, les intelligences artificielles se sont imposées au centre du débat public. Les modèles génératifs de l'IA soulèvent des questions fondamentales en termes de politiques culturelles. Celles de la propriété des créations picturales, musicales ou textuelles engendrées par IA et des données utilisées pour en nourrir les performances. Celles d'un potentiel remplacement des travailleurs humains par des IA dans des pans entiers des métiers de la culture. Celles aussi de la possibilité ou non de voir des machines animées par algorithmes d'apprentissage devenir authentiquement créatives, authentiquement artistes⁴.

L'Observatoire, dans la continuité de travaux déjà menés sur ces questions (journée d'étude du 8 octobre 2024, publication du Repères 13 en 2025), a choisi de mobiliser les ressources existantes pour envisager une recherche exploratoire centrée sur les usages de l'IA au sein d'un secteur culturel à déterminer (audiovisuel, édition, etc.). Cette recherche, par questionnaire, débouchera, dans un premier temps, par la construction d'un baromètre des usages et des pratiques de l'IA dans les différents métiers des secteurs du Livre et de l'Audiovisuel.

Partenariats Fédérations sectorielles.

Résultat attendu État des lieux des usages de l'IA au sein d'industries culturelles et créatives.

Valorisation Publication de résultats de recherche dans un format à définir, présentation publique, valorisation audiovisuelle.

3.2. Culture et numérique – Plateformisation de la diffusion : enjeux de découvrabilité dans le secteur musical

Objet L'essor de la plateformisation de la culture a offert de nouvelles opportunités de diffusion et de promotion des expressions et des contenus culturels. Atteindre effecti-

⁴ Bersini, Hugues. *L'IA peut-elle engendrer des artistes authentiques ?* (Bruxelles : Éditions de l'Académie Royale de Belgique, 2020) ; Farchy, Joëlle et Juliette Denis. *La culture des données. Intelligence artificielle et algorithmes dans les industries culturelles* (Paris : Presse des Mines, 2020) ; Lo Sardo, Sébastien, Jean-Gilles Lowies et Maud Van Campenhoudt. *IA or not IA ? La création artistique à l'épreuve des IA*. Repères, 13 (Bruxelles : OPC, 2025).

vement les populations via ces plateformes demeure toutefois dépendant d'une présence numérique visible et découvrable. Ces conditions participent alors d'un objectif majeur de politique culturelle : offrir une diversité culturelle effective, tant du point de vue de l'offre que de la demande⁵.

Dans ce cadre, l'OPC a, en avril 2025, attribué un marché public relatif à une recherche portant sur la découvrabilité en ligne des contenus musicaux liés à la FW-B, à une équipe réunissant l'Université Libre de Bruxelles (Louis Wiart) et la société Arvester (Grégoire Bideau et Steven Tallec) spécialisée dans la collecte et l'analyse de données numériques issues des industries culturelles et créatives. Cette recherche devra, dans un premier temps, arrêter un périmètre d'étude cohérent qui tienne compte des habitudes d'écoute des populations de la FW-B sur les plateformes de diffusion numérique et des sources de données disponibles.

Au sein de ce périmètre, la recherche mesurera la présence et la découvrabilité – entendue comme la capacité d'un contenu en ligne à être repéré parmi un vaste ensemble d'autres contenus et notamment par une personne n'en faisant pas précisément la recherche – des contenus musicaux liés à la FW-B.

<u>Partenariats</u>	AGC, CCMUS, SABAM, Playright, CSA.
<u>Résultat attendu</u>	Un état des lieux de la visibilité et de la découvrabilité numérique des contenus musicaux en lien avec la FW-B.
<u>Valorisation</u>	Une publication dans la collection <i>Études</i> , une présentation publique et une valorisation audiovisuelle.

3.3. Culture et territoires - Les élus locaux et l'action culturelle publique

Objet Les pouvoirs locaux jouent un rôle fondamental dans l'action culturelle publique, notamment d'un point de vue budgétaire puisque leur effort est estimé à environ 50% des dépenses culturelles publiques. La proximité qu'ils occupent avec les populations les institue également en acteurs de choix des politiques culturelles, *a fortiori* lorsque l'action publique vise à reterritorialiser la participation culturelle. Les pratiques et les enjeux des élus locaux de la culture demeurent cependant peu étudiés et insuffisamment (re)connus⁶.

En juin 2025, l'OPC a attribué un marché public relatif à la réalisation d'une étude qualitative portant sur les élus locaux et les politiques culturelles locales en Fédération Wallonie-Bruxelles, à une équipe de recherche de l'ULiège.

L'étude proposera un portrait approfondi des politiques culturelles localement mises en œuvre au sein d'un échantillon de 30 entités locales (villes ou communes) qui reflète la diversité des contextes locaux en Belgique francophone. Via des méthodes de recherche

5 Anderson, Ashton, et al. "Algorithmic Effects on the Diversity of Consumption on Spotify". In *Proceedings of The Web Conference* (New York: Association for Computing Machinery, 2020), 2155–65, 2020; Beuscart, Jean-Samuel, Samuel Coavoux, et Sisley Maillard. « Les algorithmes de recommandation musicale et l'autonomie de l'auditeur. Analyse des écoutes d'un panel d'utilisateurs de streaming ». *Réseaux* 213, no. 1 (2019): 17–47; Magis, Christophe. « Les mutations algorithmiques des politiques culturelles : critique de la percée de la catégorie de "découvrabilité" ». *tic&société* 17, nos 1–2 (2024), 83–110; Rioux, Michelle. *Être ou ne pas être découvrable ? Présence, visibilité et recommandation des propositions culturelles en ligne : la musique et l'audiovisuel*. (Montréal : Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation, 2021); Vlassis, Antonios. « Gouvernance mondiale de la culture et découvrabilité culturelle à l'ère numérique : la Francophonie, un acteur international incontournable ? » dans *Accessibilité et découvrabilité des contenus culturels francophones. Regards croisés*, dir. Destiny Tchehouali et Christian Agbobli (Paris : Éditions de l'Organisation internationale de la Francophonie, 2020), 73–81.

6 Durrer, Victoria, et al., sous la direction. *Cultural Policy Is Local: Understanding Cultural Policy as Situated Practice* (Londres : Palgrave Macmillan, 2023); Négrier, Emmanuel, et Philippe Teillet. *Les projets culturels de territoire* (Grenoble : PUG et UGA éditions, 2021).

qualitative, elle permettra de comprendre les motifs et les voies et moyens par lesquels les élus locaux agissent pour construire une vision locale de la culture originale et comment celle-ci s'articule avec les politiques culturelles des autres niveaux de pouvoir, dont la FW-B.

<u>Partenariats</u>	AGC, BRULOCALIS, UVCW.
<u>Résultat attendu</u>	Panorama des enjeux et des défis de l'action publique locale en faveur de la culture ainsi qu'une analyse globale de la dimension locale des politiques culturelles.
<u>Valorisation</u>	Une publication dans la collection <i>Études</i> , une présentation publique et une valorisation synthétique/audiovisuelle.

3.4. Création artistique - Enquête sur les parcours professionnels des artistes

<u>Objet</u>	L'objectif de cette enquête transversale, outre de documenter la situation des artistes, interprètes, créateurs, auteurs actifs dans le secteur culturel en Fédération Wallonie-Bruxelles, est de mieux comprendre les contextes structurants, contraignants et adjuvants qui influencent leur carrière ⁷ .
--------------	--

Il s'agira de mettre en exergue et d'analyser les dynamiques qui déterminent le développement artistique et professionnel en explorant des aspects variés par le biais d'une enquête quantitative. Ces dynamiques concernent, notamment, les sources de revenus, les conditions d'emploi, la multiactivité, l'intermittence, les appuis et défis institutionnels, la formation, l'insertion professionnelle, le maintien dans la profession ou encore la satisfaction au travail. La finalité de l'enquête doit permettre une compréhension approfondie des ressources et des opportunités qui façonnent la trajectoire des artistes.

L'enquête permettra ainsi d'offrir aux organes de décision, institutions culturelles, organisations professionnelles, au grand public ainsi qu'aux artistes, une vision plus précise des dynamiques à l'œuvre au sein du champ professionnel artistique.

En parallèle de cette recherche, l'OPC collabore avec l'Autorité fédérale et la Communauté flamande en vue d'échanger et mutualiser les connaissances et les pratiques de recherche, notamment en lien avec le statut de travailleur des arts.

<u>Partenariats</u>	Les associations et fédérations professionnelles d'artistes.
<u>Résultat attendu</u>	Obtenir une vision plus précise des dynamiques à l'œuvre au sein du champ professionnel artistique.
<u>Valorisation</u>	Une publication dans la collection <i>Études</i> , statistiques en ligne, une présentation publique et une valorisation audiovisuelle.

⁷ Élise Ledoux, Esther Cloutier, François Ouellet, Isabelle Gagnon, Chloé Thuilier et Julie Ross. *Les risques du métier dans le domaine des arts de la scène : une étude exploratoire* Rapport n° R-555. (Québec : IRSST, 2008) ; Catherine Kohler, Natacha Rossel, Olivier Talpain, Olivier Glassey. *Parcours des artistes en Suisse romande. Ressources et étapes clés* (Lausanne : Observatoire romand de la culture, 2024) ; Philippe Barré, Pascal Bédard, Laurence D. Dubuc et Ian MacDonald, Guylaine Vallée. *La transition de carrière des artistes de la scène du Québec : enjeux et besoins* (Montréal : École de relations industrielles, Université de Montréal, 2020) ; *Loont passie? Een onderzoek naar de sociaaleconomische positie van professionele kunstenaars in Vlaanderen*. (Gent : Onderzoeksgroep CuDOS – Vakgroep Sociologie – Universiteit Gent, 2016)

3.5. Liberté artistique – Étude exploratoire sur les enjeux liés à la liberté d’expression et de création artistiques

Objet

Selon l’Unesco, la liberté artistique est la liberté d’imaginer, de créer et de distribuer des expressions culturelles diverses sans censure gouvernementale, interférence politique ou pressions exercées par des acteurs non étatiques. Elle comprend le droit de chaque citoyen d’accéder à ces œuvres. En tant que telle, elle figure dans la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, et l’Unesco publie régulièrement des rapports sur ce sujet.

Le Conseil de l’Europe s’intéresse également à la liberté artistique dans le cadre de la CEDH et du Compendium des politiques et tendances culturelles en Europe dont les travaux, depuis la fin des années 2000, portent fréquemment sur des questions de liberté d’expression en lien avec les arts, y compris la frontière entre liberté artistique et diffamation, le droit à la participation culturelle, et la diversité des expressions culturelles dans les politiques culturelles des états membres. Le Compendium répertorie aussi les activités de l’ONG *Index on censorship*. Au niveau de l’Union européenne, la Charte des droits fondamentaux consacre la liberté artistique depuis 2007 et, aujourd’hui, des discussions pour la mise en place d’un statut des artistes européen sont en cours. En France, le ministère de la Culture vient de dévoiler, en décembre 2024, un plan pour la liberté de création. Et en Belgique, où la censure étatique institutionnalisée n’existe plus en tant que telle, l’Institut fédéral des droits humains (IFDH) a lancé, en octobre 2025, une enquête concernant la liberté dont disposent les voix critiques (journalistes, universitaires, artistes) en Belgique⁸.

La liberté des artistes de créer et de rencontrer les publics peut faire l’objet d’atteintes et reste un point de vigilance démocratique, y compris en Belgique francophone. En s’appuyant sur les travaux existants, l’Observatoire, à partir de cas d’étude pertinents, va dresser en 2026 une étude exploratoire qui vise à exposer le cadre normatif et réglementaire en matière de liberté d’expression et de création artistiques. À titre d’exemple, cette étude pourrait tenir compte des atteintes observables à la liberté artistique dans les cas suivants :

- Les menaces ou pressions visant à empêcher une manifestation artistique ou culturelle ou la diffusion d’une œuvre artistique ;
- Le recours à des mesures de protection de l’ordre public en rapport avec la programmation d’une manifestation culturelle ;
- L’entrave à l’accès à une manifestation artistique ou culturelle ;
- La perturbation du déroulement d’une manifestation artistique ou culturelle ;
- La dégradation ou la destruction d’une œuvre d’art ;
- Les attaques écrites ou verbales envers des artistes, des auteurs, des diffuseurs ou des programmeurs ;
- La situation de la liberté de création et de diffusion dans l’édition littéraire et les bibliothèques ;
- La question de la liberté artistique face aux droits d’autrui.

Résultat attendu

Un premier rapport sur l’état du cadre normatif (normes, jurisprudence, doctrine) relatif à la liberté d’expression et de création artistiques en Belgique francophone.

8 UNESCO, Entité de la diversité des expressions culturelles, Secteur de la culture, *Liberté artistique*, éd. rev. (Paris : UNESCO, 2023) ; Andreas Johannes Wiesand, *Silencing Dissent ? On Barriers to Freedom of Artistic Expression, Integrated version of four research reports published 2023 in the Compendium* (Bonn : Compendium of Cultural Policies & Trends, 2024) ; Ministère de la Culture, Service des Affaires juridiques et internationales (SAJI), Secrétariat général, *La liberté de création : guide juridique et pratique*, éd. rev. (Paris : Ministère de la Culture, 2025) ; Institut fédéral pour la protection et la promotion des droits humains, « Lancement d’une enquête sur l’espace pour les voix critiques », 6 octobre 2025, <https://institutfederaldroitshumains.be/fr/lancement-dune-enquete-sur-lespace-pour-les-voix-critiques>.

Valorisation Publication dans la collection *Repères*, une présentation publique et une valorisation audiovisuelle.

3.6. Culture et santé - étude de cas sur les prescriptions culturelles médicales

Objet Les conclusions de l'étude 2019 de l'OMS⁹ ont démontré que les arts peuvent potentiellement avoir un impact sur la prévention des maladies et la promotion de la santé dans les domaines de la santé mentale et physique, ainsi que sur la gestion et le traitement des maladies.

La prescription culturelle médicale, c'est-à-dire la prescription d'activités culturelles par des professionnels de la santé, comme complément à un traitement médical traditionnel, apparaît comme une pratique émergente et en constante évolution au croisement de la culture et de la santé.

En effet, les activités culturelles peuvent offrir une approche holistique, car elles permettent d'envisager une compréhension large de la santé. La culture favorise la santé et le bien-être au niveau individuel (santé physique et mentale, bien-être subjectif), au niveau communautaire (inclusion sociale, communautés engagées et résilientes) et au niveau économique (ce que l'OCDE décrit comme une économie du bien-être). La participation culturelle peut également renforcer la citoyenneté active (en matière de santé), en aidant les patients à élaborer leurs propres stratégies de santé, en stimulant les conversations sur les différentes options médicales et en renforçant les relations entre les citoyens et les décideurs en matière de santé.

Au niveau européen, des programmes existent déjà aujourd'hui : ils intègrent la participation culturelle et artistique dans le monde de la santé, dans des parcours tant préventifs que curatifs. Ces initiatives font de la culture un outil qui permet plus précisément d'aborder des enjeux tels que la solitude, l'anxiété et des affections chroniques, en collaboration avec les acteurs de la santé locaux¹⁰.

Dans un passé récent, des expériences de prescriptions culturelles médicales ont vu le jour en Belgique. L'OPC, à partir de cas d'étude pertinents, va s'atteler à une étude exploratoire qui vise à dresser un premier tableau d'activités dans ce secteur et évaluer la pertinence potentielle d'une nouvelle orientation possible pour les politiques culturelles en général et pour celles de la FW-B en particulier.

Partenariats Universités.

Résultat attendu Étude de cas.

Valorisation Publication dans la collection *Cogit'OPC*, une présentation publique et une valorisation audiovisuelle.

⁹ Daisy Fancourt et Saoirse Finn, *What is the evidence on the role of the arts in improving health and well-being? A scoping review*, Health Evidence Network Synthesis Report (Copenhague : WHO Regional Office for Europe, 2019), 67.

¹⁰ European Union, *Culture and Health. Time to Act. Open method of coordination* (Bruxelles : Union européenne, 2025), 51-55 ; Union européenne, *Rapport CultureForHealth La contribution de la culture à la santé et au bien-être* (Bruxelles : Union européenne, 2024).

4. ÉCONOMIE DE LA CULTURE

Pour comprendre et répondre aux enjeux contemporains, les politiques culturelles doivent tenir compte des réalités de terrain et, dans cette perspective, cerner les contours et les tendances économiques des domaines culturels dans lesquels elles interviennent.

Les études menées dans le cadre de cet axe de recherche concourent à cet objectif en mettant en exergue les modalités d'organisation et les dynamiques des divers domaines culturels, notamment concernant l'emploi et le poids économique de la culture.

L'OPC cherche aussi à analyser les modalités de financement public et privé du secteur culturel. C'est par exemple le cas des enquêtes relatives au mécénat d'entreprises en Belgique réalisées en partenariat avec Prométhéa asbl ou au financement participatif.

4.1. Emploi dans le secteur culturel

<u>Objet</u>	En 2025, l'OPC a finalisé un marché public relatif à la construction d'un cadastre de l'emploi dans le secteur culturel en FW-B ¹¹ . Ce cadastre de l'emploi visait à poser la première pierre d'une observation continue de l'emploi dans le secteur culturel sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles et portait, entre autres, sur des données ONSS de 2019 à 2021. L'Observatoire va poursuivre ce travail en actualisant chaque année les données disponibles via l'ONSS. En 2026-2027, il analysera les données de 2022 à 2025.
<u>Partenariats</u>	ONSS.
<u>Résultat attendu</u>	Monitoring annuel des données d'emploi dans le secteur culturel.
<u>Valorisation</u>	Actualisation des statistiques en ligne disponibles sur le site de l'OPC, publication dans la collection <i>Chiffres clés</i> .

4.2. Plateformes de financement culturel participatif

<u>Objet</u>	L'étude va permettre de prendre la mesure du marché et des pratiques du financement participatif en ligne dans le domaine de la culture. En d'autres termes, l'objectif est de produire un premier état des lieux.
--------------	--

Le financement participatif, dénommé également *crowdfunding* selon le vocable anglo-saxon, se définit comme un outil de levée de fonds disponible en ligne via des plateformes d'intermédiation entre pairs. Il s'agit d'un mode de récolte de fonds qui entre dans une conception « nouvelle » de la consommation et de la production, basée sur la collaboration et la participation des populations. Il existe différentes formes de ce mode de financement : le don, le don avec contrepartie, le prêt avec intérêts et la participation au capital. Plus récemment, le financement participatif voit de nouvelles formes hybrides, tel que le *matchfunding* qui conjugue les fonds privés et publics selon diverses variantes : *in first*, *top up*, *bridging*, *real time*. Les développements du secteur culturel des deux dernières décennies laissent apparaître de nouveaux modèles économiques et la nécessité pour les acteurs culturels de re-

11 Christophe Levaux, dir., et Louise de Brabantère, sous la coordination de Jean-Gilles Lowies et Maud Van Campenhoudt, *Cadastre de l'emploi dans le secteur culturel sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles*, Études, n°16 (Bruxelles : Observatoire des politiques culturelles, 2025).

courir plus fréquemment à des financements mixtes incluant la participation et la contribution des populations.

En termes de politiques culturelles, il s'agit dès lors pour les pouvoirs publics de connaître mieux le marché des financements participatifs complémentaires en Fédération Wallonie-Bruxelles, en ce compris les usages et les profils des projets et acteurs culturels concernés. Il s'agit en outre d'envisager dans quelle mesure et comment les pouvoirs publics pourraient accompagner, voire stimuler le développement de ces pratiques émergentes.

Partenariats Marché public de service attribué à KEA European Affairs.

Résultat attendu Les résultats de l'étude sont attendus pour 2026.

Valorisation Une publication au format *Études*, une présentation publique et une valorisation audiovisuelle.

4.3. Poids économique du secteur culturel

Objet À l'instar de ce qui se fait dans nombre de pays, l'Observatoire souhaite mettre en œuvre un processus de récolte des données qui lui permettrait de mesurer le poids économique direct de la culture. Depuis 2014, l'étude sur le poids économique des industries culturelles et créatives en Wallonie et à Bruxelles, réalisée par l'ULB pour le compte de l'IWEPS¹², n'a plus été reconduite et il n'existe pas, à notre connaissance, de travaux similaires réalisés à l'échelle de la FW-B.

S'appuyant sur les travaux du Cadastre de l'emploi dans le secteur culturel et sur le chantier relatif à l'analyse des changements de la NACE-BEL et du cadre européen de statistiques culturelles (cf. 1.3), l'Observatoire va travailler à la mise en place d'un processus récurrent de récolte de données relatives au chiffre d'affaires et à la valeur ajoutée dans le secteur culturel, auprès des sources authentiques (BNB, TVA).

Partenariats Universités, autorité fédérale, IWEPS.

Résultat attendu Monitoring annuel de données financières.

Valorisation Visualisation en ligne de données statistiques, une publication dans la collection *Chiffres clés*.

4.4. Dépenses culturelles des pouvoirs locaux

Objet Dans le sillage de l'étude qualitative « élus locaux et action culturelle publique » (cf. Point 3.3) et de travaux précédents consacrés à l'évolution des dépenses et budgets culturels, l'Observatoire s'est attelé à retracer les dépenses culturelles communales de chaque ville et commune de la FW-B pour les cinq dernières années (2020-2024).

Ce travail est le prélude à un monitoring annuel qui permettra de mettre en évidence le rôle fondamental joué par les pouvoirs locaux dans l'action culturelle publique ainsi que d'en analyser plusieurs indicateurs et en mesurer les variations.

12 <https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2017/01/Rapport-final-ICC.pdf>

<u>Partenariats</u>	Région bruxelloise - IBSA, Région wallonne – IWEPS.
<u>Résultat attendu</u>	Monitoring annuel des dépenses culturelles communales.
<u>Valorisation</u>	Visualisation en ligne de données statistiques, une publication dans la collection <i>Chiffres clés</i> .

4.5. Enquête qualitative sur le mécénat d'entreprises

<u>Objet</u>	<p>Début 2025, l'OPC signe une convention de partenariat avec Prométhéa asbl. Celle-ci prévoit notamment le renouvellement d'une enquête déjà réalisée en 2010, 2012 et 2019 sur le mécénat/sponsoring d'entreprises en Belgique.</p> <p>L'enquête, confiée par marché public à Dedicated, est réalisée de septembre à octobre 2025. L'Observatoire procède à l'analyse des résultats qui font l'objet d'une présentation lors du <i>Midis de l'OPC</i> du 29 janvier 2026 à l'IRPA.</p> <p>L'OPC et Prométhéa asbl souhaitent ajouter un volet qualitatif à cette étude qui s'inscrit dans les Perspectives 2026-2027, en fonction des ressources disponibles. L'objectif serait d'analyser les positionnements des acteurs sur les variables de l'action publique en matière de mécénat culturel.</p>
<u>Partenariats</u>	Prométhéa asbl.
<u>Résultat attendu</u>	Apport d'éléments réflexifs et explicatifs relatifs à l'action publique en matière de mécénat culturel.
<u>Valorisation</u>	Une publication dans la collection <i>Cogit'OPC</i> , une présentation publique et une valorisation audiovisuelle.

5. HISTOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES

Depuis 2010, l'Observatoire porte une attention soutenue à la dimension historique des politiques culturelles en Belgique francophone, afin de contribuer à ouvrir et mettre en perspective les réflexions les plus actuelles. L'identification et l'accessibilité des principales sources écrites d'informations historiques a montré que celles-ci sont très parcellaires.

Fort de ce constat, l'OPC œuvre à la constitution d'archives orales des politiques culturelles en menant des entretiens avec de grands témoins de l'élaboration et de la mise en œuvre de l'action culturelle publique ; ces sources originales sont accessibles à la recherche historique. Le nouveau projet d'Encyclopédie des politiques culturelles vient s'insérer dans cet axe d'action.

5.1. Valorisation audiovisuelle des collectes d'histoire orale des politiques culturelles

Objet Depuis 2013, l'OPC a procédé à quatre campagnes de collecte de témoignages oraux de grands témoins (artiste, ministre, haut fonctionnaire, dirigeant d'institution culturelle, etc.) de l'histoire des politiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce sont au total soixante-deux interviews qui ont été réalisées et qui représentent, ensemble, près de cent heures d'entretiens consacrés aux politiques culturelles et environ deux mille pages de transcriptions.

Tous les témoignages sont disponibles sous forme de films bruts, captés au fil de la conversation, sans montage aucun. De premières constatations font état de la nécessité d'une intervention sur les enregistrements, tant en ce qui concerne leur qualité matérielle, en particulier au niveau du son, que sur les interventions des témoins et des intervieweurs qui pourraient être dynamisées au niveau des blancs et des hésitations. Ces opérations devront être réalisées avec prudence et respect, pour ne pas altérer les témoignages.

L'OPC va porter ses efforts sur la valorisation progressive de ce patrimoine via la diffusion audiovisuelle des entretiens. À cette fin, un marché public sera lancé pour réaliser le travail de production et postproduction audiovisuelle nécessaire pour une diffusion de qualité adéquate.

Partenariats Comité d'histoire des politiques culturelles.

Résultat attendu Un accès pour un large public à la mémoire orale de l'histoire des politiques culturelles.

Valorisation Des supports vidéo dans un format professionnel, accessibles en ligne notamment sur le site de l'OPC.

5.2. Valorisation éditoriale des collectes d'histoire orale des politiques culturelles

Objet Depuis 2013, l'OPC a procédé à quatre campagnes de collecte de témoignages oraux de grands témoins de l'histoire des politiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles (soixante-deux interviews, soit près de cent heures d'entretiens et environ deux mille pages de transcriptions).

L'OPC a abordé, en 2024, la valorisation progressive de ce patrimoine via la diffusion

éditoriale des entretiens. Les textes transcrits font l'objet d'un travail scientifique et sont, notamment, munis d'un appareil de notes. Début 2026, 9 numéros auront déjà été publiés dans la série *Histoires de politique culturelle*. Ce travail de valorisation scientifique sera poursuivi en 2026-2027.

Partenariats Comité d'histoire des politiques culturelles.

Résultat attendu Un accès pour un large public à la mémoire orale de l'histoire des politiques culturelles.

Valorisation Sous forme d'édition dans la collection *Histoires de politique culturelle*.

5.3. Petite encyclopédie des politiques culturelles

Objet Bien qu'il existe de nombreuses publications sur l'analyse des politiques culturelles, il manque très certainement un ouvrage de synthèse, pratique et accessible, à destination des étudiants, des enseignants et des professionnels des arts et de la culture en Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'OPC nourrit l'ambition de répertorier l'ensemble des concepts-clés et instruments d'action culturelle publique, d'expliquer leur origine et leur développement, de décrire les usages et les débats qu'ils suscitent, et tout simplement de faciliter l'accès au vocabulaire des politiques culturelles.

Cette petite encyclopédie sera progressivement mise en place, et rassemblera d'abord des concepts fondateurs des politiques culturelles ; elle sera peu à peu étendue à des notions apparues plus récemment, et portera une attention particulière aux outils de politiques culturelles propres à la Belgique francophone.

Partenariats Universités.

Résultat attendu Accès d'un public averti au vocabulaire des politiques culturelles.

Valorisation Mise en ligne des notices sur le site de l'OPC, publication dans une collection à déterminer.

PARTIE II • ACTIVITÉS ET DÉVELOPPEMENT

1. International
2. Promotion et soutien à la recherche

1. INTERNATIONAL

1.1. Compendium des politiques et tendances culturelles en Europe

Le Compendium des politiques et tendances culturelles en Europe est un service public en ligne d'information et de suivi sur les politiques culturelles européennes. Il a été géré par le Conseil de l'Europe en partenariat avec l'Institut ERICarts de 1998 à 2017. En 2017, le Compendium a acquis un nouveau modèle de gouvernance et d'activité plus dynamique et est désormais géré par l'Association du Compendium des Politiques et tendances culturelles (CCPT), dont la Fédération Wallonie-Bruxelles est membre. Le Compendium établit un partenariat entre les gouvernements nationaux et un réseau d'experts européens de premier plan en matière de politique culturelle. Il fournit notamment des rapports nationaux et comparatifs des profils de politiques culturelles de 43 pays européens. Depuis 2023, l'OPC participe aux travaux du Compendium et y représente la FW-B.

1.2. Commission européenne - Eurostat - Groupe d'experts sur les statistiques culturelles

Depuis 2023, l'OPC participe aux travaux du Groupe d'Experts sur les statistiques culturelles institué au sein d'Eurostat et y représente la FW-B. Les échanges d'expertise portent notamment sur les usages des outils statistiques actuels incluant par exemple les nomenclatures (NACE, ISCO, etc.) ainsi que sur les démarches méthodologiques pertinentes pour les statistiques du secteur culturel : le *big data* et le *web-scraping*, les comptes satellites de la culture, les données sur les contenus culturels en ligne et le *streaming*, etc.

1.3. ENCATC – European network on cultural management and policy

Depuis 2026, l'OPC est à nouveau membre de l'ENCATC, le réseau européen sur la gestion et la politique culturelles. L'OPC participe notamment au groupe de travail sur les observatoires culturels dont le travail s'articule autour de deux priorités stratégiques : consolider les observatoires culturels en tant qu'infrastructures essentielles pour la connaissance et la prise de décision, et repenser la mesure culturelle à travers des méthodes, des cadres et des indicateurs innovants qui reflètent l'impact, la valeur et la pertinence évolutifs de la culture.

1.4. OCDE – Groupe informel d'experts sur les statistiques culturelles

Depuis 2025, l'OPC est invité à participer au Groupe informel d'experts de l'OCDE sur les statistiques culturelles. Ce groupe est composé de représentants des instituts nationaux de statistique de plusieurs pays de l'OCDE, ainsi que d'organisations internationales telles qu'Eurostat et l'Institut de statistique de l'UNESCO, et d'experts universitaires.

2. PROMOTION ET SOUTIEN À LA RECHERCHE

2.1. Centre de documentation

L'OPC organise un centre de ressources documentaires qui rassemble les publications et documents relatifs aux politiques culturelles, en FW-B, en Belgique et à l'étranger. Les tâches spécifiques à la gestion d'un centre de documentation y sont effectuées : recherches documentaires, acquisitions et référencement de diverses publications et encodage de celles-ci dans la base de données en ligne, accessible via le site web de l'OPC ; ainsi que la diffusion de l'information, l'accueil des chercheurs, des étudiants et des stagiaires. Les recherches et veille documentaires se focalisent essentiellement sur les domaines d'études menées par les chercheurs de l'Observatoire.

2.2. Statistiques en ligne

Depuis 2025, l'OPC travaille à l'élaboration de solutions techniques permettant de diffuser des statistiques interactives en ligne. Dans le courant 2026, les statistiques relatives à l'emploi dans le secteur culturel seront disponibles sur le site de l'OPC. D'autres données statistiques (budgets culturels locaux, etc.) y seront progressivement ajoutées.

2.3. Ouverture des bases de données de l'OPC

Depuis 2021, l'OPC ouvre l'accès à certaines de ses bases de données aux chercheurs souhaitant faire de nouvelles analyses des données récoltées, sur base de conventions à compléter et à signer (enquêtes de 2007 et de 2017 portant sur les pratiques culturelles et les loisirs des 16 ans et plus résidant en FW-B, enquête portant sur les pratiques culturelles et les loisirs des jeunes réalisée en 2017).

2.4. Prix du mémoire et prix du soutien à la recherche doctorale de l'OPC

Depuis 2012, l'OPC a mis en place une politique de soutien à la recherche afin, d'une part, de susciter l'intérêt du monde académique pour l'étude et la recherche dans les matières culturelles et, d'autre part, de créer progressivement un réseau de chercheurs susceptibles d'augmenter la production de connaissances dans le champ des politiques culturelles qui ne bénéficient encore que d'une attention trop marginale en regard des autres politiques publiques.

Ainsi, l'OPC octroie chaque année un prix du mémoire (d'un montant de 2.000 euros) ainsi qu'un prix du soutien à la recherche doctorale (d'un montant de 15.000 euros) pour les travaux académiques qui portent sur les politiques développées dans les matières culturelles. L'OPC soutient également les lauréats du prix du soutien à la recherche doctorale dans l'avancée d'une publication autour de leur thèse dans la collection *Ph.D. Review*.

2.5. Midis de l'OPC – Journées d'étude

Depuis 2024, l'OPC relance et dynamise l'organisation d'activités pour s'ouvrir plus largement au personnel de l'Administration, aux professionnels du secteur culturel, aux Universités. Les *Midis de l'OPC* sont des séminaires qui permettent soit de valoriser les résultats des recherches réalisées par l'OPC soit d'inviter des experts et chercheurs à présenter et partager les fruits de leurs travaux. Par ailleurs, l'OPC continue à organiser ou à prendre part à d'autres activités scientifiques internes au Ministère ou externes (séminaires, journées d'étude, colloques, etc.). En 2026, l'OPC organisera une journée d'étude à l'occasion de ses 25 ans d'existence.

2.6. Publications

Repères

La liberté d'expression et de création artistiques

Cogit'OPC

Les prescriptions culturelles médicales
L'action publique en matière de mécénat

Études

Les pratiques culturelles des résidents de la FW-B
Les élus locaux et l'action culturelle publique
Les parcours professionnels des artistes
Le financement culturel participatif
Découvrabilité dans le secteur musical
Enquête sur le mécénat d'entreprises

Chiffres clés

Emploi dans le secteur culturel
Poids économique du secteur culturel
Dépenses culturelles des pouvoirs locaux

Histoires de politique culturelle

Deuxième et troisième salve d'entretiens dans la série

Rapports

Évaluation du Forum des Jeunes
Évaluation de l'Éducation permanente

Ph.D.Review

Une évaluation muséale centrée sur les retours d'expérience des visiteurs : l'apport des construits personnels pour le développement d'indicateurs

Autres publications

Petite encyclopédie des politiques culturelles

ANNEXES GÉNÉRALES

Annexe 1. Composition du Comité
d'accompagnement
de l'Observatoire (au 1^{er} mai 2026)

Annexe 2. Composition du Conseil
scientifique (au 1^{er} mai 2026)

Annexe 3. Composition de l'équipe de l'OPC
(au 1^{er} mai 2026)

Annexe 4. Tableau budgétaire de l'OPC

Annexe 1.

COMPOSITION DU COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT DE L'OPC

Composition au 1^{er} mai 2026

Madame **Annie DEVOS**, Secrétaire générale a.i. du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et Présidente du Comité d'accompagnement de l'Observatoire,
Madame **Jeanne BRUNFAUT**, Administratrice générale de la Culture du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec voix délibérative,
Madame **Leila AROUMA**, de l'Administration générale de la Culture du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec voix délibérative,
Monsieur **Fabrice AERTS-BANCKEN**, Administrateur général de l'Enseignement au ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
Monsieur **Thomas MOOR**, de la Cellule Architecture du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
Monsieur **Vincent DUVIGNEAUD**, Directeur général des Infrastructures du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
Monsieur **Stephan MASSY**, représentant de l'ETNIC,
Madame **Anne-Marie DIEU**, Coordinatrice de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
Monsieur **Bernard GEERTS**, représentant de l'ONE,
Madame **Catherine STILMANT**, représentante du Parcours d'Éducation culturelle et artistique (PECA),
Monsieur **Karim IBOURKI**, représentant du Conseil supérieur de l'Audiovisuel (CSA), avec voix délibérative,
Madame **Isabelle WATHELET**, représentante du Conseil supérieur de l'Audiovisuel, avec voix délibérative,
Madame **Marie VANOOST**, représentante du Conseil supérieur de l'Audiovisuel,
Madame **Véronique HALLOIN**, représentante du Fonds de la Recherche scientifique (FRS-FRNS), avec voix délibérative,
Monsieur **Eric WINNEN**, représentant du Fonds national de la Recherche scientifique, avec voix délibérative,
Monsieur **Patrick VERNIERS**, Directeur du Conseil supérieur de l'Éducation aux médias du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec voix délibérative,
Madame **Florence VANDENDORPE**, Attachée à la Direction de la Recherche scientifique du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec voix délibérative,
Madame **Pascale DELCOMMINETTE**, représentante de Wallonie-Bruxelles international (WBI),
Madame **Virginie CIVRAIS**, Présidente du Conseil supérieur de la Culture du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et représentante du Fonds d'investissement pour les entreprises créatives ST'ART,
Monsieur **Régis CAMBRON**, de la Chambre de concertation de l'Action culturelle et territoriale du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec voix délibérative,
Madame **Tiphanie BLANC**, Présidente de la Chambre de concertation des Arts plastiques (FAP) du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec voix délibérative,
Madame **Françoise HAVELANGE**, de la Chambre de concertation des Arts vivants du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
Madame **Gaëlle CHARON**, Présidente de la Chambre de concertation des Écritures et du Livre (SLFB) du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec voix délibérative,
Madame **Carine LECOMTE**, de la Chambre de concertation des Écritures et du Livre du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
Monsieur **Fabian HIDALGO**, de la Chambre de concertation des Musiques du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec voix délibérative,
Madame **Sarah LESSIRE**, Coordinatrice de la Chambre de concertation des Patrimoines culturels (Aksoni), du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
Monsieur **Franck DEPAIFVE**, Secrétaire général de la Chambre de concertation du Cinéma (A.R.P.i.) du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
Monsieur **Benoît HENNAUT**, Directeur de la Chambre des ESA du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec voix délibérative,
Monsieur **Nathanaël HARCQ**, Directeur de la Chambre des ESA – Conservatoire royal de Liège / ESACT du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec voix délibérative,
Madame **Céline ROMAINVILLE**, d'ARES – Chambre des universités,
Monsieur **Benjamin CAMBRON**, de la Commission consultative des Maisons et Centres de jeunes, avec voix délibérative,

Monsieur **Adrien PAULY**, Président de la Commission consultative des Organisations de jeunesse, avec voix délibérative,
Madame **Andrée FÖRSTER**, de la Commission des Seniors du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec voix délibérative,
Madame **Louise LEBICHOT**, représentant le Forum des Jeunes,
Monsieur **Dan VAN RAEMDONCK**, représentant le Conseil de la Langue française, des Langues endogènes et des Politiques linguistiques, avec voix délibérative,
Madame **Ariane ESTENNE**, représentant le Conseil supérieur de l'Éducation permanente,
Monsieur **Olivier POUPAERT**, représentant l'Institut bruxellois de la Statistique et d'Analyse (IBSA), avec voix délibérative,
Monsieur **Thierry BORNAND**, représentant l'Institut wallon de l'Évaluation de la Prospective et de la Statistique, avec voix délibérative,
Madame **Véronique DEPIENNE**, représentant la Commission nationale permanente du Pacte culturel, avec voix délibérative,
Monsieur **Thierry WAUTERS**, représentant le Patrimoine culturel de la région Bruxelles-capitale,
Monsieur **Christian LECLERCQ**, représentant l'Union des villes et communes de Wallonie, avec voix délibérative,
Monsieur **Nicolas MARY**, représentant l'Administration des Affaires culturelles et du Tourisme (COCOF),
Madame **Janine LE DOCTE**, représentant les Affaires culturelles générales à la Commission communautaire française (COCOF), avec voix délibérative,
Madame **Madeleine BRILOT**, représentant l'AWAP – Agence wallonne du Patrimoine, avec voix délibérative,
Madame **Corinne FRANÇOIS**, représentant BRULOCALIS – Association de la ville et des communes de la région Bruxelles-capitale, avec voix délibérative,
Madame **Margaux DELCOURT**, représentant l'Association des provinces wallonnes, avec voix délibérative,
Madame **Anne-Sophie RADERMECKER**, experte désignée par la Ministre,
Monsieur **Antonio VLASSIS**, expert désigné par la Ministre,
Madame **Laurie HANQUINET**, experte désignée par la Ministre,
Madame **Hélène JACQMIN**, représentant le cabinet de la ministre de la Culture, de l'Éducation permanente, des Relations internationales et de la Francophonie,
Madame **Aurélië BROUWERS**, représentant le cabinet de la ministre de la Culture,
Monsieur **Paul KABA**, représentant le cabinet de la ministre de la Culture, des Médias et de la Presse écrite,
Monsieur **Clément TRANCHANT**, représentant le cabinet de la ministre des Médias,
Monsieur **Stéphane NICOLAS**, représentant le cabinet de la ministre de l'Enfance, de la Jeunesse, de l'Aide à la jeunesse et des Maisons de justice.
Et l'équipe de l'OPC : Messieurs et Madame **Jean-Gilles LOWIES**, **Olivier PARFONDRY**, **Maud VAN CAMPENHOUDT**, **Marcus WUNDERLE**.

Annexe 2

COMPOSITION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'OPC

Composition au 1^{er} mai 2026

Madame **Laurie HANQUINET** (professeure à l'Université libre de Bruxelles),
Madame **Anne-Sophie RADERMECKER** (professeure à l'Université libre de Bruxelles),
Monsieur **Antonios VLASSIS** (professeur à l'Université de Liège),
Monsieur **Sébastien VAN BELLEGEM** (professeur à l'Université catholique de Louvain),
Monsieur **Philippe SCIEUR** (professeur à l'Université catholique de Louvain),
Et l'équipe de l'OPC : Messieurs et Madame **Jean-Gilles LOWIES**, **Olivier PARFONDRY**, **Maud VAN CAMPENHOUDT**, **Marcus WUNDERLE**.

Annexe 3 COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE L'OPC

L'équipe se compose comme suit au 1^{er} mai 2026 :



Jean-Gilles LOWIES (dr)
Directeur Coordinateur



Florence RICHTER
Chargée de projets



Olivier PARFONDRY (dr)
Chargé de recherches



Pablo MARÉCHAL
Comptable



Maud VAN CAMPENHOUDT (dr)
Chargée de recherches



Alan BINDELS
Assistant-chargé de communication



Marcus WUNDERLE
Chargé de recherches



Vanessa MAUROY
Assistante-documentaliste

Annexe 4 TABLEAU BUDGÉTAIRE

DOTATION OPC	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
K€ courants	173	173	173	173	173	173	173	
K€ constants (IPC)	173	172	171	168	165	161	159	
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Variation 2013-2026
K€ courants	243	173	173	173	173	173	178	2,9%
K€ constants (IPC)	222	154	141	135	131	128	129	-25%



Observatoire des politiques culturelles (OPC)
44, boulevard Léopold II
1080 Bruxelles.
Tél : 00 32 2 413 22 22
Courriel : opc@cfwb.be

www.opc.cfwb.be

Éditeur responsable : Jean-Gilles Lowies